

# China Analysis

## Les Nouvelles de Chine

n° 18, mars-avril 2008

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	2
<b>POLITIQUE INTÉRIEURE</b>	
1. Le « miracle chinois » à l'épreuve du Tibet.....	3
2. De nouveaux ministères aux dépens de la NDRC ? .....	5
3. Les réformes de la NDRC, ou les mues de la planification centrale.....	7
4. Le consumérisme en question .....	9
5. « Libérer la pensée » dans la province du Guangdong ? .....	10
<b>ÉCONOMIE</b>	
6. Recettes fiscales et qualité du service public .....	12
7. Le sauvetage des lacs, un défi pour le nouveau ministère de l'Environnement.....	14
8. L'invasion des immeubles « verts ».....	16
<b>AFFAIRES DIPLOMATIQUES ET STRATÉGIQUES</b>	
9. L'ordre international peut-il reposer sur une domination conjointe sino-américaine ? .....	19
10. L'ONU de Ban Ki-moon, un tournant positif pour Pékin ?.....	21
11. Les droits de propriété intellectuelle et les intérêts chinois .....	23
12. Lee Myung-bak et les relations sino-coréennes .....	24
<b>TAÏWAN</b>	
13. Les raisons du succès de Ma Ying-jeou.....	27
14. La reprise du dialogue entre les deux rives : opportunité, risques, limites .....	29
<b>LA PRESSE DANS CE NUMÉRO</b> .....	31



Bulletin électronique bimestriel d'**Asia Centre** sur la Chine, **China Analysis** est dirigé par François Godement et coédité par Mathieu Duchâtel et Michal Meidan. **China Analysis** commente l'actualité du monde chinois à partir de la presse écrite en mandarin. Ce bulletin est la seule publication en Europe à s'appuyer exclusivement sur des sources de langue chinoise pour présenter les points de vue de la République populaire de Chine, de Hong Kong et de Taïwan sur la politique intérieure et l'économie chinoises, les questions stratégiques en Asie, la vie politique taïwanaise et les affaires internationales.

## Avant-propos

Le 14 mars, à la surprise apparente des services de sécurité chinois, qui ne réagirent qu'avec retard, une émeute éclatait à Lhassa. Les jours suivants, manifestations et désordres se propageaient à d'autres villes du Tibet, du Qinghai, du Gansu, et du nord-ouest du Sichuan. Les protestations symboliques de nombreux couvents de lamas, la révolte d'une partie de la population tibétaine, constituent la manifestation politique de plus grande ampleur dans cette région depuis les événements de 1959. Amplifié par la loupe des Jeux olympiques, magnifié par l'occasion fournie à tous les sympathisants du Tibet d'utiliser le parcours international de la flamme olympique, l'événement est aussi devenu un enjeu mondial de diplomatie publique pour la Chine. La rigidité de ses réactions publiques, la démonisation fréquente du dalaï-lama ont constitué un désastre pour la politique de communication chinoise, démentant l'image de « soft power » respectable que veut se donner la Chine. Concession symbolique de taille, mais contradiction évidente avec le discours officiellement tenu ces dernières semaines, une rencontre informelle avec l'entourage du dalaï-lama le 3 mai manifeste la prise de conscience du gouvernement chinois.

L'événement contraste avec l'évolution sur un autre front, celui de Taïwan. La victoire de Ma Ying-jeou lors de l'élection présidentielle du 22 mars était anticipée de longue date. L'atmosphère de détente a été ensuite orchestrée avec brio au forum de Bo'ao, avec une poignée de main symbolique entre Hu Jintao et le vice-président élu de Taïwan, première rencontre directe depuis 1949. Le soir même, la presse chinoise relayait les salutations transmises par Hu Jintao à Ma Ying-jeou, renforçant de manière inédite l'apparence d'intimité entre les autorités des deux rives. En juillet, des vols charters directs relieront les grandes villes chinoises à Taipei, Kaohsiung et Taichung. Le contraste est donc important entre Tibet et Taïwan, deux problèmes nationaux qui engagent la légitimité du régime chinois. La souplesse manifestée aujourd'hui à l'égard de Taïwan peut sembler aussi déroutante que la rigidité à l'égard du dalaï-lama. Sans doute faut-il se souvenir que voilà seulement quelques semaines la Chine invectivait le prédécesseur de Ma Ying-jeou. La détente actuelle sur Taïwan est d'abord tactique.

La tempête médiatique autour du parcours international de la flamme olympique a eu une conséquence inattendue : masquer, aux yeux de l'opinion chinoise, la détérioration soudaine de l'image de la Chine dans les pays démocratiques. D'abord encouragée puis freinée, la vague antifrançaise, comme les manifestations patriotiques de Chinois à l'étranger, sert d'abord les intérêts du régime. Ce n'est pas la première ni même la plus importante des vagues nationalistes qui surgissent dans une opinion chinoise par ailleurs très contrôlée. *China Analysis* n'aborde pas les relations franco-chinoises, par ailleurs très bien couvertes par la presse française et internationale, dans ce numéro. Nous avons préféré, au-delà du discours officiel sur le Tibet, faire part d'une vision alternative de la question tibétaine ; car la publication par un grand hebdomadaire chinois d'une accusation à peine voilée contre la politique culturelle du parti au Tibet est surprenante. Article alibi, cent fois cité à l'étranger, ou signe d'un véritable débat ?

Conséquence de l'effervescence autour du Tibet, la session de l'Assemblée nationale populaire est passée inaperçue. D'importantes réformes y ont pourtant été adoptées. En retirant certaines compétences à la Commission nationale du développement et de la réforme, le gouvernement recherche une plus grande efficacité des politiques publiques. Sa quête d'un modèle de développement moins dévastateur pour l'environnement s'affirme, au moins dans les discours. Pourtant, la création d'un ministère de l'Environnement n'apporte en soi aucune garantie de succès.

**Mathieu Duchâtel et François Godement**

## POLITIQUE INTÉRIEURE

Ce printemps, à Pékin, au lieu de connaître l'aboutissement d'une nouvelle série de réformes économiques et politiques, a débouché sur une crispation des instances politiques du pays. Les élans vers la « libération de la pensée » et vers une ambitieuse réorganisation institutionnelle ont finis par être relégués aux oubliettes par la presse internationale. Alors que les délégués de l'Assemblée nationale populaire et du Conseil consultatif politique du peuple chinois se réunissaient à Pékin pour voter une nouvelle étape dans la restructuration ministérielle, le Tibet s'enflammait. La crispation qui s'en est ensuivie à Pékin, nourrie par le sentiment que l'Occident a injustement porté tort à la Chine et alimentée tout au long du parcours de la flamme olympique, atteint l'image de respectabilité que la diplomatie chinoise s'efforçait de forger.

La présentation des événements par la presse chinoise n'est pourtant pas unanime, et une fois de plus la presse libérale du sud du pays surprend par l'audace de ses analyses. À Pékin, la tendance est toutefois à la promotion du sentiment nationaliste et au resserrement des contrôles. Ce n'est que près d'un mois après le début de la crise que les autorités appellent à « canaliser » ce « zèle patriotique » dans la poursuite du développement économique. Signe de la volonté de Pékin de calmer les esprits et de mettre fin aux appels à boycott de produits français, dans la crainte que d'autres dirigeants occidentaux acceptent de recevoir le dalaï-lama ou ne sanctionnent le pouvoir chinois à l'occasion de l'ouverture des Jeux olympiques.

La mauvaise gestion de la question tibétaine contraste avec la manière positive avec laquelle s'engagent de nouvelles relations avec l'île de Taïwan. La victoire de Ma Ying-jeou et la rencontre historique entre son vice-président, Vincent Siew, et le président Hu Jintao ne sont toutefois qu'un mince rayon de lumière dans le ciel assombri de Pékin.

### 1. Le « miracle chinois » à l'épreuve du Tibet

MATHIEU DUCHÂTEL

D'après :

– Li Ping, Li Yajie, « Les Dessous de l'orchestration par la clique du dalaï-lama du grand mouvement d'insurrection du Tibet », agence Xinhua, 1<sup>er</sup> avril 2008.

– Cao Xin, « Pensée alternative sur la question du Tibet », *Nanfang zhoumo*, 2 avril 2008.

La Chine peut-elle assouplir sa politique à l'égard du Tibet ? La lecture de la presse officielle chinoise n'invite guère à l'optimisme. Depuis le début des troubles, le 14 mars, Pékin a mobilisé son appareil de propagande pour mener une véritable guerre de l'information. La ligne officielle de Pékin – accuser la « clique du dalaï lama » d'une dérive violente et indépendantiste allant à l'encontre du développement économique permis par les politiques chinoises – est assénée sans répit en Chine et à l'étranger. La fermeture aux étrangers de la région administrative spéciale empêche d'argumenter toute vision alternative et de mesurer l'ampleur de la répression. Dans son écrasante majorité, la presse chinoise a refusé tout débat sur les causes profondes des émeutes. Notre sélection met en regard

deux textes contrastés. Un article de l'agence Xinhua détaille, pour les lecteurs chinois, les arguments du gouvernement étayant la thèse du complot. Le texte est fondé sur un argument central, souvent contesté à l'étranger : le dalaï-lama et son gouvernement en exil, autonomistes, contrôlèrent directement les groupes pro-indépendance. À l'inverse, l'article du *Nanfang zhoumo* constitue une exception notable puisqu'il lie les émeutes tibétaines à la politique culturelle de la Chine dans la région. Preuve que cet argument unanimement accepté à l'étranger circule dans les milieux libéraux chinois.

Toute l'argumentation de la Chine est fondée sur une dénonciation du projet indépendantiste du dalaï-lama, alors même que ce dernier n'a cessé de répéter ses demandes pour une autonomie accrue, en conformité avec la constitution de la république de Chine<sup>1</sup>. Selon l'agence Xinhua, le gouvernement en exil du dalaï-lama aurait décidé au cours d'une réunion à Bruxelles, en mars 2007, de saisir l'occasion des Jeux olympiques pour provoquer une crise et attirer l'attention du monde sur la cause tibétaine. Concrètement, les événements de mars au

1. Le principe de l'autonomie des régions administratives spéciales est posé dans la section 6 de la Constitution de la RPC. L'égalité des nationalités en Chine est garantie par l'article 4 de la Constitution.

Tibet seraient le résultat d'une alliance entre les forces du dalaï-lama et les organisations les plus radicales appelant à l'indépendance : le congrès des jeunes tibétains, l'association des femmes tibétaines, le mouvement des étudiants libres du Tibet... Celles-ci dévoilent aux États-Unis leur plan de « *grand mouvement d'insurrection du peuple tibétain* » (西藏人民大起义运动, *xizang renmin da qi yi yundong*). Le plan part du principe que l'année 2008 est la « *dernière chance de succès* » pour l'indépendance du Tibet. En Inde, les groupes pro-indépendance arrêtent une série de mesures concrètes et obtiennent l'aval du gouvernement en exil. Il s'agit d'abord d'une série de demandes politiques qui, aux yeux de la Chine, vont bien au-delà des demandes d'autonomie : le retour du dalaï-lama au Tibet, le départ des colons chinois, la libération des prisonniers politiques... En cas de refus de la Chine de céder à ces revendications, le plan prévoit le recours à la violence. Les instigateurs du plan ne s'embarrassent pas de mystère ni de clandestinité : sept associations pro-indépendance en présentent les grandes lignes lors de deux conférences de presse à New Delhi, en janvier 2008. Prévue pour être lancée en mars 2008, l'insurrection doit constituer un « *tournant historique dans la lutte du Tibet pour la liberté* ».

Deux dates doivent rythmer la montée en puissance de la contestation tibétaine. Hors de Chine, le 10 mars, le congrès des jeunes Tibétains lance une marche pacifique à destination de la région administrative spéciale. Dans les autres pays, les Tibétains d'outre-mer prennent une journée de congé pour lancer diverses actions : manifestations, grèves de la faim, attaques contre les ambassades de la République populaire de Chine (RPC). Dans le « Grand Tibet » – la région administrative spéciale et les zones du Tibet historique rattachées aux provinces du Gansu, du Sichuan et du Qinghai –, les émeutes débutent le 14 mars. Toujours selon l'agence officielle chinoise, le ministère de la Sécurité du gouvernement en exil joue un rôle clef dans la coordination des opérations et assure les fonctions de commandement et de renseignement. Le 17 mars, pour contrer le déploiement par la Chine d'un dispositif de sécurité efficace, il aurait décidé de conduire une opération de rapatriement à Dharamsala des éléments les plus actifs des

émeutes. La suite de l'article tente de prouver le rôle du gouvernement en exil à partir de l'arrestation d'un Tibétain anonyme, qui aurait été chargé par le ministère de la Sécurité de missions clandestines : la mise en place au Tibet d'un réseau d'informateurs, la collecte de renseignements, la distribution de tracts sur les activités à l'étranger du dalaï-lama. Selon l'article, la sécurité publique chinoise aurait trouvé chez lui des documents compromettants, parmi lesquels des rapports et des photographies des émeutes qu'il s'apprêtait à envoyer aux services de sécurité tibétains.

Comme toutes les sources officielles, le texte de l'agence Xinhua trahit une certaine stupéfaction à l'égard des émeutes. Comment expliquer que les Tibétains ne se satisfassent pas du développement économique de leur région ? Désenclavée par une ligne de chemin de fer, la région profite de la croissance chinoise. Toute la communication publique chinoise tourne autour d'une opposition manichéenne : les idéologues de l'indépendantisme contre les pragmatiques du développement. Le *Nanfang zhoumo* est bien la seule publication, dans le paysage médiatique, à chercher dans les politiques de Pékin à l'égard du Tibet une cause potentielle à l'insurrection.

Pour le quotidien de la province du Guangdong, la puissance du religieux dans la vie quotidienne au Tibet et la vénération de la population envers le dalaï-lama sont deux réalités incontournables. La Chine devrait mieux y faire face, en s'appuyant sur sa Constitution. Au lieu de percevoir le dirigeant tibétain comme une menace politique et de chercher à le délégitimer, elle devrait se résoudre à le traiter comme un dirigeant religieux. L'insolence relative de cette affirmation est atténuée par l'appel à un strict respect du droit interne de la RPC. Mais le *Nanfang zhoumo* appelle à un véritable virage stratégique, en demandant au gouvernement chinois de procéder à des distinctions entre les groupes tibétains de l'étranger plutôt que de les rejeter en bloc. Ainsi, il ne serait pas contre-productif pour Pékin d'adopter une politique du « *sourire pour dissiper les antagonismes* » (相逢一笑泯恩仇, *xiangfeng yixiao min enchou*) envers les exilés tibétains qui ont suivi le dalaï-lama lors de sa fuite en Inde en 1959. Ce ne sont pas tous des indépendan-

tistes : ils appartiennent à une société complexe, qui a beaucoup évolué depuis cette époque. De même, dans la « *clique du dalaï-lama* », la Chine devrait mieux distinguer les défenseurs de la non-violence, qui demandent l'autonomie, des extrémistes prônant la violence pour obtenir l'indépendance.

Mais le *Nanfang zhoumo* va plus loin, puisqu'il dénonce implicitement un lien entre la politique du secrétaire du Parti communiste chinois (PCC) dans la région, Zhang Qingli, nommé en 2006, et les émeutes de mars. Peut-être la Chine devrait-elle s'inspirer des méthodes de gestion de Guo Jinlong, le maire de Pékin qui fut secrétaire général du parti dans la région autonome du Tibet de 2000 à 2004. Ses politiques modérées avaient favorisé la stabilité. Il avait en particulier garanti la liberté religieuse à tous – à l'exception des membres du parti – et distingué les activités ethniques et religieuses normales des actions « séparatistes ». Alors que de nombreuses facettes de la religiosité tibétaine s'accordent avec le rêve chinois de construire une « société harmonieuse », de l'aveu même des experts chinois, pourquoi ne pas construire une nouvelle relation avec les Tibétains sur cette base ? Le bouddhisme au Tibet ne favorise pas les comportements « extrémistes ». Dès lors, selon l'hebdomadaire du sud de la Chine, le Tibet doit « être traité différemment des autres régions dominées par des minorités ethniques ». Le *Nanfang zhoumo*, sans appeler directement au dialogue, propose un ajustement de la ligne politique de la Chine à l'égard du Tibet. Il rappelle que le dalaï-lama a publié le 28 mars, dans les médias occidentaux, une « *lettre publique à [ses] frères et sœurs chinois* », dans laquelle il s'engage à ne pas soutenir l'indépendance et à s'opposer à tout boycott des Jeux olympiques de Pékin. Ces deux promesses correspondent exactement aux exigences exprimées par Hu Jintao et Wen Jiabao pour la reprise du dialogue.

## 2. De nouveaux ministères aux dépens de la NDRC ?

MICHAL MEIDAN

D'après :

– Zuo Qingling, Ye Feng, Teng Xiaomeng, Wang Xiaoming, « Addition et soustraction dans les super-ministères : cinq ministères, trois définitions, six mois », 21 *Shiji jingji baodao*, 1<sup>er</sup> avril 2008.

– Zhang Fengan, « Les bureaux chargés des politiques de “grand développement de l'Ouest” et de “revigorer le Nord-Est” intégrés dans une nouvelle structure de gestion régionale », 21 *Shiji jingji baodao*, 28 mars 2008.

À l'issue de la session de mars de l'Assemblée nationale populaire (ANP), le rôle de la Commission nationale pour le développement et la réforme (NDRC : National Development and Reform Commission ; 发改委, *fagaiwei*) a été redéfini et cinq nouveaux ministères ont été créés. Outre le ministère de l'Environnement, dont la création tant débattue dans la presse chinoise et internationale élève l'Agence nationale pour la protection de l'environnement (Sepa) au rang de ministère, les quatre autres « super-ministères » sont l'Industrie et l'Information, les Ressources humaines et la Sécurité sociale, le Logement et la Construction rurale et urbaine, le Transport. Or, l'insistance de la presse chinoise à évoquer la « contraction » des fonctions de la NDRC laisse entendre que la réorganisation ministérielle est tout autant destinée à limiter le rôle de cette administration toute puissante qu'à rationaliser la gestion dans les domaines concernés<sup>2</sup>.

Mais la création des cinq nouveaux ministères est également destinée à signaler à l'opinion publique, inquiète de l'érosion du niveau de vie, que le gouvernement prend en compte les besoins de la population en termes de logement, d'éducation et de santé, et, surtout, qu'il s'efforce d'adopter des modes de gestion plus rationnels et transparents. La définition finale des compétences de chaque ministère est toujours en cours. Seul le ministère du Logement et de la Construction rurale et urbaine, qui remplace le ministère de la Construction, aurait termi-

2. Pour plus de détails, voir la contribution suivante de Thibaud Voïta, p. 7.

né, fin mars, le processus des « *trois définitions* » (三定, *san ding*), qui consiste à déterminer la structure interne, l'organisation, et les domaines de compétences du ministère, et aurait soumis ces « définitions » au Conseil d'État et au Département central de l'organisation du Parti communiste pour approbation. Le nouveau ministère devrait avoir plus d'autorité sur les questions de logement, parmi lesquelles la formulation de la politique de logement, son financement et l'imposition, ainsi que sur la distribution des terres. En revanche, la planification et la construction des nouveaux transports publics urbains devraient être attribuées au nouveau ministère du Transport. Cependant, l'attribution d'autres responsabilités, comme la gestion de sites touristiques urbains, l'administration des parcs et forêts et la gestion des ressources en eau reste à déterminer. La gestion des petites villes et des villages est à l'heure actuelle entre les mains des « *unités de travail administratives* » (事业单位, *shiyè danwèi*), mais devrait à terme être confiée au ministère du Logement.

Les autres ministères, selon les informations du 21 *Shiji jingji baodao*, ont six mois pour soumettre au Conseil d'État leurs « *trois définitions* ». Le ministère de l'Environnement devrait, à la différence de la Sepa, dont il est issu, jouer un rôle important dans la définition des politiques à mener, et participer activement à la recherche et au conseil des nouvelles stratégies gouvernementales, « *reste la question de savoir comment participer* ». Il devrait également avoir plus d'autorité sur la supervision de l'application des lois, qui était jusqu'à présent la fonction principale de la Sepa. Bien que la définition des rôles soit en cours, les informations données, d'après des « *sources bien informées* », par des journalistes du journal libéral du sud du pays font état de grandes difficultés à parvenir à une définition claire des domaines de compétence du ministère de l'Environnement : faudrait-il soumettre la gestion des ressources en eau des terres et des mers et océans à la tutelle de ce ministère ? Quel mécanisme de supervision et de gestion faut-il créer ? Sera-t-il indépendant – comme le préconisent « *certaines analystes* » à un niveau ministériel – et doté d'un système de gestion vertical qui prenne en compte toutes les régions et les industries ? Il semblerait que le seul point

d'accord soit d'octroyer à ce ministère un rôle plus important que celui qu'avait la Sepa dans la recherche et la formulation de politiques.

Le processus de réorganisation ne touche toutefois pas seulement les nouveaux ministères. D'après les journalistes cités, de nombreux ministères, y compris le ministère du Commerce, auraient créé des équipes de travail internes pour réexaminer et redéfinir leurs structures et domaines de compétences. Reste donc « *la question de savoir si cette réorganisation peut donner lieu à un partage efficace de l'autorité et à une définition claire des rôles et des responsabilités, avec une dévolution du pouvoir vers les gouvernements locaux, les entreprises et les organisations intermédiaires* ». La nouvelle configuration de la NDRC en est donc la clé. Munie d'un nouveau ministre à sa tête, la NDRC devrait désormais se limiter à la régulation macroéconomique ; elle devrait perdre ses fonctions microéconomiques et, surtout, son pouvoir d'ingérence dans les procédures d'approbation et d'octroi de licences. Certaines de ses fonctions devraient être transférées au ministère de l'Industrie et de l'Information, d'autres responsabilités, dont notamment l'approbation de projets, devraient être transmises aux échelons inférieurs. La question de la régulation des prix n'est toutefois pas abordée. La NDRC sera également chargée de la coordination des politiques régionales. Zhang Fengan révèle que les bureaux affiliés aux groupes dirigeants du Conseil d'État responsables des politiques dites du « *grand développement de l'Ouest* » et de « *revigorer le Nord-Est* » seront intégrés à la NDRC. Bien que les modalités de la tâche ne soient pas détaillées, toutes les personnes citées par les auteurs promettent que ce changement ne nuira pas à la mise en application de ces initiatives et qu'il permettra, au contraire, une gestion plus efficace et intégrée de ces initiatives régionales.

La grande inconnue reste donc la nouvelle nature de la NDRC. Wei Jianing, vice-directeur du département de recherche macroéconomique du centre de recherche affilié au Conseil d'État, estime que le fait d'intervenir sur un si grand nombre de questions, dont certaines représentent des intérêts contradictoires, a nui au fonctionnement de cet organisme. Reste à voir si cette nou-

velle réforme pourra aboutir à la rationalisation du fonctionnement des institutions tant recherchée par les dirigeants chinois.

### 3. Les réformes de la NDRC, ou les mues de la planification centrale

THIBAUD VOÏTA

D'après :

– Luo Changpin *et al.*, « Une silhouette commence à apparaître », *Caijing*, 17 mars 2008.

– Zuo Qinglin, « Le Retour de la NDRC à ses fonctions premières », *21 Shiji jingji bao-dao*, 18 mars 2008.

– Wang Dongming, « Une nouvelle étape dans la réforme de la gestion administrative et des institutions gouvernementales », *Qiu shi*, 1<sup>er</sup> avril 2008.

La Commission nationale pour le développement et la réforme (National Development and Reform Commission, NDRC ;发改委, *fagaiwei*) est surnommée le « ministère des ministères » (部中之部, *buzhong zhi bu*) ou encore le « premier grand ministère chinois » (中国第一« 大部 », *zhongguo diyi « dabu »*). D'après *Caijing*, la NDRC a été, depuis sa création, au centre des réformes (改革重点, *gaige zhongdian*). Elle a émergé en 1988, sous le nom de Commission de la planification nationale (国家计划委员会, *guojiajihuaweiyuanhui*) à la suite de la fusion de la Commission de la planification nationale (国家计委, *guojiajiwei*) avec la Commission de l'économie nationale (国家经委, *guojiajingwei*). Entre 1993 et 1998, elle a joué un rôle de régulation macroéconomique entre les différents ministères avant de devenir à la fin des années 1990 un « petit Conseil d'État » (小国务院, *xiao guowuyuan*).

La NDRC, sous son nom actuel, a été créée en 2003, avec des compétences élargies. Elle s'est retrouvée en charge de dossiers aussi importants que la régulation macroéconomique, les réformes administratives, l'allocation des ressources, le contrôle des prix... Ses fonctions s'étendaient jusqu'à fixer les jours de vacances. Au moins 28 ministères et institutions du Conseil d'État ont des échanges quotidiens avec la NDRC.

Les réformes ayant touché la commission lors de la dernière session de l'Assemblée

nationale du peuple (ANP) remettent en question bon nombre de ses attributs. Officiellement, il s'agit d'un recentrage : la NDRC se trouve privée de ses activités microéconomiques et d'approbation des projets pour se concentrer sur les politiques macroéconomiques. « *Notre travail va être plus précis* » (作风细腻、踏实细致, *zuofeng-xini tashixizhi*), affirment par euphémisme les cadres de la NDRC.

La carrière du nouveau ministre promu à la tête de la NDRC, Zhang Ping (张平), est révélatrice de l'orientation des réformes. Né dans le nord de l'Anhui en 1946, Zhang Ping a été confronté aux réalités de la misère paysanne. Il a effectué toute sa carrière dans sa province natale avant de monter à Pékin, et s'est fortement engagé dans la résolution des problèmes ruraux (les fameux *sannong*, 三农). On retient principalement de lui ses réformes fiscales ; dans sa province, on parle de lui comme de « *la première personne à s'être souciée de la fiscalité rurale* » (农村税费改革第一人, *nongcun shuifei gaige diyiren*).

Il a rejoint la NDRC en 2005, en tant que ministre adjoint en charge de la gestion de l'économie et du commerce, et des prix. En tant que tel, il était à la tête des directions du commerce, de l'inspection des prix et de la réforme du système de gestion harmonieuse de l'économie, ainsi que du Centre de certification des prix, du Centre d'examen des prix, des Éditions du marché chinois, du Centre d'évaluation des prix des médicaments, et enfin du Bureau national des céréales. Il s'est principalement illustré dans ces fonctions par le contrôle des frais liés à l'éducation, par la baisse des prix des soins médicaux, le contrôle des prix de l'immobilier, la réforme des prix de l'énergie, la stabilisation des prix agricoles. Il semblerait que ce sont les départements à la tête desquels il se trouvait qui vont désormais constituer le cœur de la NDRC, les autres ayant été pour la plupart détachés de la commission.

*Caijing* se félicite de ces réformes. La NDRC était une trop grosse structure, la nouvelle répartition des pouvoirs devrait limiter ses compétences en matière d'autorisations d'investissements en les redistribuant à des administrations locales. La répartition des pouvoirs entre localités et centre devrait s'en trouver clarifiée ; les gouvernements locaux

vont être responsabilisés. En outre, la redistribution de certaines de ces compétences à de grands ministères est également considérée comme un point positif. *Caijing* insiste sur cette nouvelle répartition de compétences dans le secteur de l'énergie, qui concerne principalement quatre institutions :

1. L'Energy Leading Group, dirigé par Wen Jiabao.
2. Le bureau de ce Leading Group, au sein même de la NDRC, qui devra traiter les affaires courantes.
3. Le Bureau de l'énergie de la NDRC.
4. Le Commission de régulation de l'électricité, créée en 2003.

Désormais, le Bureau de l'énergie (国家能源局, *guojianengyuanju*) sera hiérarchiquement à un rang plus élevé que la NDRC. Zhang Guobao (张国宝), ancien vice-ministre de la NDRC chargé de l'énergie, a bon espoir d'en devenir le responsable.

Quelles conclusions tirer de cette réorganisation ? Deux points paraissent importants ici. En premier lieu, Wang Dongming insiste sur la transition vers un gouvernement de services (服务型政府, *fuwuxing zhenfu*) qui devrait permettre, à l'horizon 2020, de parvenir à la société socialiste de type chinois. Ces réformes doivent être considérées comme une nouvelle étape dans ce sens. On remarquera que, durant sa carrière, Zhang Ping s'est constamment soucié des questions rurales. Il était également en charge des différents centres de gestion des prix lorsqu'ont été prises, il y a quelques mois, les mesures de contrôle des prix. La planification centrale semble donc s'orienter vers les services. Le but serait désormais de mieux partager les fruits de la croissance. Par « services », il faut donc entendre une meilleure gestion des prestations sociales des pouvoirs publics. Ensuite, la réduction des prérogatives de la NDRC ne signifie pas obligatoirement moins d'interventionnisme dans l'économie de la part du pouvoir central. Au contraire, ce recentrage doit permettre à la NDRC de se consacrer plus pleinement aux contrôles macroéconomiques. Au lendemain de cette session de l'ANP, les interventions du pouvoir central semblent être en voie de rationalisation.

## Les principales réformes de l'administration chinoise depuis l'ouverture du pays.

Source : d'après *Caijing*.

**1982** : allègement de l'appareil administratif ; le nombre d'institutions sous contrôle du Conseil d'État passe de 100 à 61.

**1988** : nouvelle diminution du nombre des institutions ; réduction du personnel administratif de 19,2 %.

**1993** : objectif de l'édification du « *socialisme de marché* » ; mise en place de la séparation entre le gouvernement et les entreprises (政企分开, *zhengqi fenkai*). Les institutions directement placées sous le contrôle du Conseil d'État passent de 86 à 59, soit une diminution de 20 %.

**1998** : transition des fonctions du gouvernement, lancement de la réforme des entreprises. Le nombre d'institutions dépendant du Conseil d'État passe de 40 à 29, certaines fonctions sont transférées aux entreprises, aux gouvernements locaux, à la population. Le personnel diminue de moitié. Création de la Commission of Science, Technology, and Industry for National Defense (Costind), des ministères de l'Information, de la Protection sociale et des Travailleurs, de la Propriété de la terre.

**2003** : les responsabilités du gouvernement sont désormais de réguler l'économie, le marché, la société et les affaires publiques. Mise en place de la Sasac (State Owned Assets Supervision and Administration Commission), de la NDRC, de la China Banking Regulatory Commission (CBRC) ; réorganisation du ministère du Commerce, de la State Food and Drug Administration. La State Administration of Work Safety est placée sous le contrôle direct du Conseil d'État.



#### 4. Le consumérisme en question

MICHAL MEIDAN

D'après :

– Xiao Shu, « La qualité de vie et la démocratie sont inséparables », *Nanfang zhoumo*, 6 mars 2008.

– Xue Li<sup>3</sup>, « Le développement économique ne résout pas tous les problèmes », *Huanqiu shibao*, 18 mars 2008.

– Wang Zhenzhen, « Les Éléments clés du concept de la démocratie et ses extensions culturelles », *Huanqiu shibao*, 3 mars 2008.

La croissance économique est-elle suffisante pour assurer le bien être de la population ? Bien qu'elle soit fondamentale, comme le démontre l'attention qui y a été portée dans le rapport de travail du gouvernement de Wen Jiabao présenté à la session de l'Assemblée nationale du peuple (ANP) de mars 2008<sup>4</sup>, les analyses citées estiment que l'amélioration matérielle des conditions de vie n'est pas la seule condition du bien-être.

Croissance économique et amélioration des services publics sont à l'ordre du jour. Certes, l'investissement du gouvernement dans l'éducation, les services médicaux et la sécurité sociale porte ses fruits, et les budgets croissants qui y sont consacrés (respectivement 126 %, 127 % et 141 % par rapport aux cinq années précédentes) permettent à une plus grande partie de la population d'accéder à ces services. Mais les termes dont on débat, aussi bien dans la presse libérale du sud du pays que dans la presse populaire à Pékin, concernent non seulement les questions matérielles de niveau de vie (民生, *minsheng*, « vie, gagne-pain »), mais également ce qui fait la prospérité et la qualité de vie. Dans ces débats il est question aussi bien de « démocratie » (民主, *minzhu*) et de « culture » (文化, *wenhua*) que de « liberté » (自由, *ziyou*) et d'« équité » (公正, *gongzheng*).

3. Chercheur à l'Institut d'économie et politique internationale à l'Académie chinoise des sciences sociales.

4. Le texte intégral du rapport se trouve à [http://www.chinadaily.com.cn/china/2008npc/2008-03/19/content\\_6549177.htm](http://www.chinadaily.com.cn/china/2008npc/2008-03/19/content_6549177.htm)

*Nanfang zhoumo*, la revue libérale du sud du pays, opte dans un article au titre provocateur pour une analyse optimiste et politiquement correcte quant à l'avènement de la démocratie en Chine. La répartition inéquitable des fruits de la croissance entre les différentes couches sociales et l'exploitation de biens publics par les fonctionnaires et dirigeants locaux donnent lieu à des tensions sociales qui ne cessent de s'exacerber. Si une meilleure répartition des acquis du développement économique représente la seule façon de garantir le soutien de la population et d'atteindre l'harmonie et la stabilité sociale, il faut pour ce faire mettre fin à la corruption, car investir des fonds dans les services publics sans réformer le système bureaucratique n'est qu'un gaspillage inutile de ces fonds. Le rapport du gouvernement en fait état et reconnaît que la réalité reste encore loin des attentes de la population : la « transformation des fonctions de l'État » n'est pas aboutie, le système de gestion public et de services publics reste faible, de même que le contrôle de l'autorité, alors que le « formalisme et le bureaucratisme » sont toujours de rigueur. La tricherie, l'extravagance et le gaspillage ainsi que la corruption restent des phénomènes graves. La solution, selon l'auteur, ne peut être que la démocratie, telle qu'elle a été présentée par le Premier ministre dans son rapport à l'ANP : à savoir, un gouvernement du peuple, et pour le peuple<sup>5</sup>. Ce gouvernement devrait être plus transparent, et plus responsable.

Wang Zhengzheng, analyste de la revue populaire *Huanqiu shibao*, n'est pas de cet avis. Pour lui, la démocratie n'est pas forcément une bonne chose, plutôt « une chose qui n'est pas mauvaise », mais qui reste peu adaptée à la Chine. Pour qu'une notion soit véritablement « importante » pour toutes les civilisations, il faut que toutes les cultures s'y retrouvent : dans les concepts de base ainsi que dans leur extension culturelle. Or, de nombreux concepts jugés réussis en Occident ont échoués en Chine. De plus, le problème de la définition des principes de base, comme par exemple les « droits de l'homme », se pose en Chine. S'ils sont issus d'un jeu de forces sociales, alors que le statu quo en Chine a déjà été déterminé par l'héritage historique et culturel du pays, et

5. Mais non pas par le peuple...

s'ils sont définis (et sauvegardés) par le gouvernement, « *nous ne savons pas comment le gouvernement doit définir les droits de l'homme dans différentes conditions* ». Au fond, pour l'auteur, le plus important est d'avoir « *plusieurs systèmes* » (体制, *tizhi*) qui soient concurrentiels entre eux, et qui permettent ainsi une plus grande capacité d'innovation et d'adaptation face aux évolutions de l'environnement social.

Enfin, pour Xue Li, le progrès économique ne peut pas non plus résoudre tous les problèmes. Utilisant des termes keynésiens, il estime qu'au fur et à mesure du développement économique d'un pays, la richesse peut répondre aux « *besoins absolus* » mais non pas aux « *besoins relatifs* ». En outre, l'Europe et le Japon ont déjà pris conscience que le matérialisme à l'américaine, « *l'opium du XXI<sup>e</sup> siècle* », est une mauvaise voie. Or, pour la Chine, cette voie n'existe même pas, car si la moitié des Chinois consommaient autant d'énergie qu'un Américain moyen, les ressources de tous les pays de l'Opep n'y suffiraient pas. De toute façon, aucun rythme de croissance ne saura satisfaire la demande chinoise. Il faut investir son énergie non pas dans l'économie mais dans les valeurs, dans l'alternative au matérialisme et dans un retour aux valeurs traditionnelles chinoises. Comme Wang Zhengzheng, Xue Li croit en la durée des concepts : les valeurs chinoises ont fait preuve de leur « *durabilité et de leur rationalité inhérente* ».

## 5. « Libérer la pensée » dans la province du Guangdong ?

MICHAL MEIDAN

D'après :

- « Une nouvelle impulsion avec la "libération de la pensée" », *Qiushi*, mars 2008.
- « La Tempête autour du prix accordé à la revue *Yanhuang chunqiu* », *Mingpao*, mars 2008.

La « libération de la pensée » n'est pas un terme nouveau en Chine. Ressuscité par le groupe dirigeant actuel sous l'impulsion des provinces du sud du pays, il est devenu le slogan politiquement correct à travers lequel la province du Guangdong revendique plus d'ouverture et de liberté dans le domaine économique, mais aussi politique. L'article

publié dans la revue officielle *Qiushi* par le département de propagande du Guangdong plaide la cause d'une nouvelle série de réformes expérimentales dans la province. Dans cet article, les auteurs déclinent habilement les termes les plus politiquement corrects de « *libération de la pensée* » (23 fois) et de « *développement scientifique* » (30 fois), et s'appuient sur une argumentation économique, historique et politique pour expliquer pourquoi le Guangdong devrait piloter la « *troisième vague de "libération de la pensée"* »<sup>6</sup>.

Les auteurs commencent par présenter les raisons pour lesquelles il faudrait que le Guangdong serve de terrain d'expérimentation : d'abord, son niveau de développement économique, proche des « quatre dragons asiatiques », mais aussi le précédent historique, la conjoncture actuelle, et, enfin, le comportement exemplaire de la province dans son application du « *développement scientifique* ». Le Guangdong est la plus développée des provinces du pays, et ce, grâce à sa capacité d'innover depuis le début des réformes, mais « *bien que le Guangdong soit en train de tracer une nouvelle voie, en termes d'élaboration d'un nouveau modèle, il n'y a toujours pas eu de tournant majeur et fondamental* ». De ce fait, la province atteint plus tôt et plus vite une impasse dans son développement. Les tensions économiques et sociales s'y manifestent de façon plus virulente et concentrée que dans le reste du pays. L'insuffisance de terres, les goulets d'étranglement dans le développement technologique, les « *difficultés structurelles* » et les tensions sociales ne feront que s'aggraver si la province poursuit ses vieilles méthodes et se « *repose sur les acquis de son développement* ».

La libération de la pensée vise donc à « *écarter les mauvaises idées, méthodes et institutions* », à prendre ses distances avec les « *erreurs dogmatiques du marxisme et du subjectivisme et à enrayer les facteurs qui influent sur la pensée et les états d'esprit et empêchent le développement scientifi-*

---

6. Wang Jianmin, « Le gouvernement central lance la troisième vague de la campagne "Libérer la pensée" », *Duowei xinwenwang*, 19 janvier 2008. Voir également Cheng Li, « Hu's Southern Expedition : Changing Leadership in Guangdong », *China Leadership Monitor*, n° 24, printemps 2008.

que ». Des slogans aux discours des dirigeants chinois, tout l'arsenal rhétorique est déployé. L'article poursuit donc en citant Hu Jintao et la nécessité de « *rester vigilants en temps de paix* » (居安思危, *ju'ansiwei*) et de maintenir une « *conscience de crise* » (忧患意识, *youhuan yishi*), particulièrement au Guangdong, où les cadres ont un « *complexe de supériorité* » et une arrogance qui doivent être rectifiés.

Cette « libération de la pensée » devrait donc permettre de développer une vision plus cohérente de la situation nationale dans son contexte international. Le Guangdong fait désormais partie de l'économie mondiale, les évolutions politiques et économiques à l'échelle internationale le touchent plus directement que par le passé. La réflexion doit donc évoluer depuis l'échelle « *d'une économie de petits agriculteurs* » vers une vision qui prenne en compte « *les innovations théoriques internationales, les nouveaux standards économiques et commerciaux et les nouvelles tendances de la division internationale du travail* ». Le Guangdong, et par la suite le pays entier, doit avoir une stratégie de développement qui lui permette de se saisir des flux internationaux, d'en tirer les bénéfices et d'y être concurrentiel.

« Libérer la pensée » reste néanmoins une formulation floue. Pour que celle-ci ait un sens et une cohérence et que ce slogan ne reste pas que des « *mots creux*<sup>7</sup> », il faudrait, selon Yu Keping<sup>8</sup>, qu'il se traduise dans la réalité par une réforme institutionnelle sans précédent qui serve de façon visible et réelle les intérêts de la population et permette à la Chine de surmonter ses défis. De même, selon le Bureau de propagande du Guangdong, cette nouvelle réflexion stratégique devrait permettre de passer outre le matérialisme et de développer une forme de gouvernance qui prenne en compte les besoins du peuple. Afin de faire face au phénomène de cadres avides de chiffres de croissance et en quête

d'enrichissement personnel sans souci du coût social et environnemental, « *il faut une nouvelle réflexion fondée sur le peuple, pour le peuple, qui bénéficie au peuple* ».

Mais même la libération de la pensée semble avoir ses limites. La revue hongkongaise *Mingpao* relate qu'un prix de journalisme qui devait être attribué à la revue libérale *Yanhuang chunqiu*<sup>9</sup> par le *Nanfang zhoumo* a été annulé à la dernière minute à la demande du Département central de la publicité. Le rédacteur en chef de la revue, qui était venu à la cérémonie pour recevoir le prix des médias chinois, serait, en fin de compte, resté dans le public.

---

7. Entretien avec Yu Keping, « La libération de la pensée n'est pas un terme vide, l'essentiel réside dans la réforme institutionnelle », *Nanfang ribao*, 21 février 2008.

8. Yu Keping est chercheur à l'Institut de recherches contemporaines du Bureau de traduction des œuvres marxistes du Comité central, et professeur dans de nombreuses universités prestigieuses.

---

9. Cette revue, fondée en 1993, est soutenue par des anciens du parti qui adoptent des positions assez réformatrices mais dont les parcours professionnels passent par les organes de la presse officielle. Voir *China Analysis* numéros 14 et 15 pour une analyse d'articles parus dans cette revue.

## ÉCONOMIE

La session de l'Assemblée nationale populaire (ANP) qui s'est tenue au mois de mars aura probablement été l'événement de politique économique le plus important d'avant les Jeux olympiques.

À lire les articles parus dans la presse avant puis après la session, deux traits principaux ressortent. Tous d'abord, les intellectuels chinois ne sont pas satisfaits de leur administration publique, jugée pléthorique, inefficace et gaspilleuse de ressources. Le mot d'ordre est désormais de parvenir à une administration de services, y compris à destination des plus démunis. Ensuite, on peut noter que l'environnement prend une place grandissante dans la politique chinoise. Que ce soit à propos de la nécessité du nettoyage des grands lacs ou de la construction de bâtiments « propres », la conscience des dangers et dysfonctionnements liés aux atteintes à l'environnement, largement relayée par les médias chinois, s'étend à l'ensemble de la classe politique au niveau du pouvoir central. La question de la protection de l'environnement est liée à la qualité du service public : l'administration chinoise est jugée à cette aune et doit montrer l'exemple.

Les réformes institutionnelles annoncées à l'issue de la session de l'ANP marquent une étape cruciale dans la politique économique de Wen Jiabao. Dans les prochains mois, va se poser la question du fonctionnement de ces institutions renouvelées, et surtout de la mise en application concrète des principes altruistes énoncés lors de cette session.

### 6. Recettes fiscales et qualité du service public

THIBAUD VOÏTA

D'après :

- Li Junpeng, « Points importants de la réforme de l'administration chinoise » ; Zhang Qianfan, « Il faut d'abord réformer le système et l'ouvrir » ; *Caijing*, n° 204, 4 février 2008.
- Chen Zhiwu, « Quelle taille a le gouvernement ? » *Jingji guancha bao (The Economic Observer)*, 25 février 2008.

À l'approche de la session de l'Assemblée nationale du peuple (ANP), la presse chinoise s'est fait l'écho de nombreux débats sur l'administration chinoise. Trois critiques ont été retenues ici. Chen Zhiwu, professeur de finance à Yale, adopte un point de vue libéral qu'on sent très influencé par les États-Unis. Sa réflexion porte sur le « *big government* » et s'attaque principalement à la gestion des finances publiques chinoises. Li Junpeng, professeur à l'École nationale d'administration chinoise, se livre quant à lui à une diatribe contre les services publics chinois. Enfin, Zhang Qianfan, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Pékin, insiste sur le manque de transparence de l'administration chinoise. À noter de nombreuses références chez Chen et Zhang à l'administration américaine.

D'abord, Chen insiste sur le montant des recettes fiscales chinoises. Elles s'élevaient à 5 100 milliards de yuans en 2007 (31 % de plus que l'année précédente), soit

l'équivalent de 21 % du PIB. À ces ressources, il faut ajouter les autres revenus du gouvernement : la terre d'abord, dont les actifs imposables sont estimés à 5 000 milliards de yuans ; les entreprises étatiques, ensuite : on en compterait encore aujourd'hui 119 000, avec des actifs et des revenus imposables cumulés de 2 900 milliards de yuans<sup>10</sup>. En ajoutant les revenus générés en 2007 par les possessions de l'État et les finances publiques, on arrive à 15 700 milliards de yuans. Enfin, le total des actifs étatiques est estimé à 88 000 milliards.

Pour Chen, la situation va en empirant. Jusqu'en 1978, l'administration prenait en charge les individus du berceau jusqu'à la mort. Puis, de 1978 à 1995, la Chine a connu une période de « *small government, big society* » (小政府, 大社会, *xiaozhengfu, dashehui*), 1995 constituant une année record. La réforme fiscale de 1993-94 est venue inverser la tendance après 1995. Elle a consisté à redistribuer les compétences fiscales aux pouvoirs locaux (le pouvoir central, dans ce domaine, est « *descendu* » : 下放, *xiafang*). Mais les responsabilités de chacun sont restées trop peu précises : les gouvernements locaux ont bénéficié d'une trop grande marge de manœuvre.

10. Estimation du président de la State Owned Assets Supervision and Administration Commission, dans un entretien publié par le journal *Qiu shi* en août 2007 et cité par l'auteur.

**Tableau 1.** Évolution de l'imposition en Chine, 1978-2004.

Année	Nombre de ruraux imposés (en millions)	Nombre d'urbains imposés (en millions)
1978	850	330
1985	500	270
1995	390	146
2004	900	280

Entre 1995 et 2007, les recettes fiscales ramenées à l'inflation ont donc augmenté de 16 % par an, soit plus que le taux de croissance du PIB, de 10,2 % sur cette période. En outre, reconnaît Chen, ces chiffres ne prennent pas en compte les revenus non inscrits dans le budget des gouvernements locaux. À n'en pas douter, ceux-ci aggravent nettement la situation<sup>11</sup>.

Cela pose deux problèmes : d'abord, sur des actifs chinois estimés en tout à 115 600 milliards de yuans (estimations de la National Development and Reform Commission), seuls 27,6 % (soit un tiers) sont aux mains du secteur privé. Ensuite, le peuple ne profite pas assez des services proposés par l'État, les dépenses en matière de services sociaux étant très faibles, même par rapport à celles des États-Unis (v. tableau 2). Li souligne qu'il arrive même qu'elles diminuent.

En revanche, Li ne revient pas sur la taille du gouvernement. Autant le modèle de Chen est américain, avec comme idée directrice une réduction de la taille du gouvernement, autant Li cherche une amélioration des institutions, sans remettre en question le socialisme à la chinoise. Aussi les termes idéologiquement connotés (et bien souvent impossibles à traduire) sont-ils très nombreux dans son article.

11. On se reportera sur ces questions de fiscalité locale aux travaux de Christine C. P. Wong, notamment le récent Christine C.P. Wong, Richard M. Bird, « China's Fiscal System: A Work in Progress », *International Tax Program Paper* 0515, Institute of International Business, Joseph L. Rotman School of Management, Université de Toronto, 2005, 42 pages.

**Tableau 2.** Comparaison des dépenses sociales en Chine et aux États-Unis sur une année<sup>12</sup> (respectivement en yuans et dollars : 100 yuans = 14,3 dollars ; 1 dollar = env. 7 yuans).

	Chine (en yuans)	États-Unis (en dollars)
Dépenses sociales (en milliards de yuans/dollars)	600	1 500
Pourcentage des dépenses publiques	15 %	61 %
Pourcentage du PIB	2,4 %	11,5 %
Somme reçue par personne	461 yuans	5 000 dollars
Pourcentage du salaire moyen	3 %	18 %

Li identifie plusieurs « *contradictions* » (les fameuses *maodun*, 矛盾). Malgré une administration pléthorique, les populations ne récoltent qu'une infime partie des fruits des services publics. En même temps, les besoins ne cessent de croître, de devenir plus complexes et pressants. Mais les services sociaux ne touchent que très peu de personnes : sur les 764 millions d'actifs, seuls 24,56 % bénéficieront d'une retraite publique, 14,64 % d'une assurance chômage, 20,59 % d'une sécurité sociale fournies par l'État. L'accroissement des revenus de l'administration n'a pas été accompagné d'investissements dont les populations pourraient bénéficier. Au contraire, l'administration reste pléthorique et ses dépenses en matière de services sociaux n'augmentent pas.

Cela est d'autant plus problématique que les usagers attendent de plus en plus de leurs services publics, et, fait nouveau, espèrent une démocratisation de ces services. Ils demandent plus de droits à la connaissance de leurs services, plus de participation, une réforme plus rapide. Il s'agit d'accélérer la constitution d'un gouvernement démocratique, éclairé et responsable (民主政府、阳光政府和责任政府, *minzhu zhengfu, yangguang zhengfu he zeren zhengfu*). La réforme de l'administration est perçue

12. Nous avons appelé « dépenses sociales » les dépenses de l'État en matière de santé, protection sociale et assurance chômage. On notera que Chen compare des yuans à des dollars.

comme étant à la traîne. S'atteler à une révision du fonctionnement de l'administration chinoise doit permettre d'améliorer le système d'économie de marché socialiste (社会主义市场经济体制, *shehuizhuyi shichang jingjitizhi*) et le système d'un gouvernement public socialiste (社会主义公共行政体制, *shehuizhuyi gonggong xingzhengfu tizhi*).

Li propose cinq réformes, qui consisteraient en :

1. une redistribution des pouvoirs en faveur de l'Assemblée nationale du peuple, notamment en matière de contrôle du gaspillage des administrations (Li rejoint ici Chen) ;
2. l'élaboration d'un plan de redistribution des dépenses vers les services publics (éducation, santé, protection sociale) avec des augmentations de la part de ces dépenses dans le PIB de 1 % chaque année ;
3. une réforme de l'administration : d'une part par une réduction de certaines administrations, d'autre part avec des « *compétences élargies et peu d'institutions* » (宽职能、少机构, *kuang-zhineng, shaojigou*). Cela étant particulièrement vrai dans les secteurs de l'agriculture, des transports, de la culture, des sciences et techniques<sup>13</sup> ;
4. une responsabilisation de l'administration avec des systèmes d'évaluation et de primes ;
5. une réforme des méthodes de réforme : le principe l'administration réformant l'administration n'est pas efficient. Il faut que les responsables politiques, la société, les organisations gouvernementales participent à la réforme.

Enfin, selon Zhang, au-delà de ces problèmes, l'administration est minée par un manque de transparence.

Ce type de débat a nourri la dernière session de l'ANP, et l'on trouve dans la création de grands ministères une application de ces réflexions. Toujours est-il que l'administration chinoise apparaît aujourd'hui comme une héritière du système de planification centralisée, avec ses cadres souvent hostiles au changement et ses localités qui

13. Idée que l'on retrouvera dans le débat sur la création des « *grands ministères* » pendant la session de l'Assemblée nationale populaire, quelques semaines plus tard.

échappent au pouvoir central. Elle ne parvient pas à s'adapter aux évolutions économiques, sociales et démographiques du pays. Au-delà des transformations des institutions formelles, cette adaptation risque de prendre du temps.

## 7. Le sauvetage des lacs, un défi pour le nouveau ministère de l'Environnement

PIERRE NORDMANN

D'après :  
– Li Hujun, « Le Manque d'eau des grands lacs », *Caijing*, 2 février 2008.

Entre assèchement, pollution des eaux et risques d'inondations accrus, les deux plus grands lacs d'eau douce du territoire chinois illustrent à merveille les défis complexes du nouveau ministère de l'Environnement. Situés sur le cours inférieur du Yang tsé, le lac Dongting, dans la province du Hunan, et le lac Poyang, dans la province du Jiangxi, sont tous deux alimentés par plusieurs rivières locales. Ils communiquent avec le plus long fleuve d'Asie. Ces deux lacs sont importants pour la protection du bassin du fleuve en aval : en saison des pluies, leurs superficies augmentent, formant ainsi une soupape qui limite l'impact des crues du fleuve. Leurs ressources en eau sont également essentielles pour l'économie du Hunan et du Jiangxi. Or ils l'un et l'autre dans un état alarmant, au point de susciter l'attention du gouvernement central<sup>14</sup>.

La superficie de ces lacs change considérablement selon les saisons. En été, le lac Poyang atteint en moyenne 4 000 km<sup>2</sup>, le lac Dongting 2 800 km<sup>2</sup> ; en hiver, leurs surfaces peuvent diminuer de 80 %. Mais ces dernières années la surface des deux lacs en saison sèche varie bien au-delà des fluctuations saisonnières habituelles. En décembre 2007, le lac Poyang ne mesurait plus que 50 km<sup>2</sup> ! De plus, la période de basses eaux ne commence plus en janvier, mais en décembre, parfois même plus tôt. En conséquence, la vie des habitants du bassin des

14. Sur les questions des ressources en eau en Chine, on pourra se référer à Thibaud Voita, « Pékin à sec, sauvée par le grand canal », *China Analysis*, n° 6, septembre 2006 ; *idem*, « Les Français et la privatisation de l'eau en Chine », *China Analysis*, n° 16, novembre-décembre 2007.

lacs se trouve modifiée. Les activités économiques traditionnelles, comme la pêche, ne permettent plus d'assurer le même revenu qu'auparavant. L'accès à l'eau potable pour la population et le bétail en saison sèche est devenu problématique dans certaines zones autour du lac Poyang dès 2006. Les habitants ont alors dû trouver des solutions pour acheminer l'eau depuis les points d'eau environnants. En 2007, les autorités de la province du Jiangxi ont finalement dû intervenir : des fonds ont été débloqués pour résoudre les problèmes liés à la pénurie d'eau.

Sur les rives du lac Dongting, la sécheresse a d'autres conséquences que la seule diminution des ressources en eau. Ainsi, pendant l'hiver, l'émergence prolongée de certaines parties du lac a favorisé la reproduction des rats. Six mois plus tard, deux milliards de ces rongeurs, poussés par la montée des eaux, envahissaient les rives du lac : un désastre pour les terres agricoles des districts environnants. De même, l'émergence du lit du lac en saison sèche permet la reproduction du parasite responsable de la bilharziose, ce qui augmente les risques sanitaires.

Deux causes sont évoquées pour expliquer les changements survenus ces dernières années sur les deux lacs. En premier lieu, la pénurie d'eau serait en grande partie due au niveau du fleuve. Selon plusieurs experts, l'abaissement du niveau du Yang tsé s'inscrit dans une tendance de fond causée par le changement climatique sur les hauts plateaux du Qinghai, où le célèbre fleuve prend sa source. Au cours des quarante dernières années, en raison de l'augmentation de la température, la surface des marais et des lacs qui se trouvent à la source du fleuve a diminué respectivement de 10 et de 17 %, évolutions qui entraînent une baisse du débit du fleuve<sup>15</sup>.

En second lieu, certains experts estiment que le barrage des Trois-Gorges, pièce maîtresse de la politique énergétique chinoise, est aussi responsable la crise actuelle. En effet, tous les ans depuis la mise en eau du barrage en 2003, celui-ci retient de l'eau à partir du mois d'octobre. D'après des mesures effectuées sur place, cette retenue d'eau aggrave la saison sèche pour les lacs

Poyang et Dongting. Pourtant, la commission des ressources hydrauliques du Yang tsé (qui dépend du ministère des Ressources hydrauliques) continue à affirmer que la seule cause de ces dérèglements est le changement des conditions climatiques.

En outre, la sécheresse amplifie un problème déjà existant : la pollution. Depuis les années 1970, l'industrie du papier est une activité économique importante sur les rives du Dongting. Au fur et à mesure que la demande chinoise de papier a augmenté (le pays est actuellement le deuxième consommateur au monde), le Dongting a vu la qualité de son eau se dégrader fortement. Les pêcheurs se sont d'abord plaints devant les gouvernements locaux, sans réaction de leur part. Mais la situation du lac a fini par attirer l'attention du pouvoir central : en 2006, le Premier ministre Wen Jiabao a demandé aux différents ministères responsables de trouver une solution aux problèmes du lac Dongting. Le gouvernement de la province du Hunan est alors intervenu pour faire respecter les normes de déversement des eaux usées : 234 usines ont été fermées à cette occasion. L'Agence nationale pour la protection de l'environnement (State Environment Protection Administration, Sepa) a récemment déclaré que l'eau du lac deviendrait à nouveau potable dans l'avenir. Nie Fangrong, ancien responsable de l'administration provinciale des ressources hydrauliques dans le Hunan, est toutefois sceptique : en raison d'une utilisation excessive de pesticides et d'engrais sur les rives du lac, il est difficile de garantir la qualité de l'eau.

Sur le lac Poyang, la situation est différente : l'eau est encore propre à la consommation, mais sa qualité se dégrade d'année en année. Les solutions sont longues à se mettre en place. Au niveau national, le traitement des eaux usées est en pleine croissance, ce qui répond à l'urgente nécessité de faire face à l'augmentation rapide de la production d'eaux usées par la population<sup>16</sup>. Mais dans le Jiangxi, les villes commencent à peine à s'équiper en stations d'épuration. Et si au niveau national le rejet d'eaux usées industrielles a tendance à se stabiliser, les

15. « Scientists Say Climate Change Reducing Flow of Rivers », *People's Daily Online*, 16 juillet 2007.

16. Hu Hongying, Song Yudong, « Water Environmental Situation and Pollution Control in China », ESPC State Key Joint Laboratory, Tsinghua University, octobre 2007.

usines des rives du lac Poyang tardent à se mettre aux normes exigées par le gouvernement. D'autre part, des usines de régions développées (comme le delta du Yang tsé) viennent s'installer au Jiangxi, province dans laquelle les régulations en matière de traitement des eaux sont appliquées de manière assez laxiste.

Enfin, les deux plus grands lacs d'eau douce Chinois doivent paradoxalement faire face à un risque accru d'inondations. Le barrage des Trois-Gorges, outre son énorme capacité énergétique, a aussi été construit dans le but de limiter les crues du Yang tsé. Pourtant, l'impact du barrage sur les crues reste encore en grande partie incompris. En effet, le fleuve charrie d'importantes quantités de sédiments. Le barrage des Trois-Gorges agit comme un gigantesque filtre sur une partie de ces sédiments, qui s'accumulent en amont au lieu de s'écouler en aval.

C'est l'une des principales critiques adressées au projet : en augmentant la sédimentation en amont et en la diminuant en aval, le barrage aura des conséquences difficilement prévisibles sur l'érosion, les inondations et la faune. De même, les scientifiques ne sont pas non plus en mesure de prévoir les effets de ce changement sur la gravité des crues dans les régions des lacs Poyang et Dongting.

Depuis 2002, pour faire face à la croissance de ses besoins en papier, la Chine a décidé d'encourager la plantation de forêts d'arbres à croissance rapide. Mais la plantation de tels arbres assèche les marais et modifie l'écosystème. Or les marais jouent un rôle essentiel dans la prévention des crues, car, contrairement aux terres, ils peuvent retenir les eaux. À la suite d'inondations particulièrement importantes sur le lac Dongting, en 1998, la Chine avait consenti de nombreux efforts pour améliorer la capacité du lac à supporter les crues : plusieurs centaines de milliers de personnes avaient été déplacées, et des dizaines de milliers d'hectares de terres agricoles avaient été rendues au lac<sup>17</sup>. Les plantations d'arbres à croissance rapide viennent aujourd'hui menacer les progrès accomplis au cours des dernières années. Depuis la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire de mars 2008, la Sepa a

17. Li Yuesheng, He Yongkang, « Water Management and Schistosomiasis », *Emerging Infectious Diseases*, n° 13, juillet 2007.

été élevée au rang de ministère. Elle essaye depuis plusieurs années de promouvoir l'adoption de critères écologiques dans l'évaluation des politiques locales<sup>18</sup>. Il faut espérer que ce changement institutionnel lui permettra d'améliorer l'application des politiques au niveau local.

## 8. L'invasion des immeubles « verts »

THIBAUD VOÏTA

D'après :  
– Wang Yichao, « La Route vers les immeubles à faible intensité énergétique », *Caijing*, 17 mars 2008, p. 86-88.

À l'heure actuelle, les immeubles sont les principaux consommateurs de l'énergie consommée en Chine, tendance qui devrait augmenter de 10 % dans les trente années à venir. Chou Baoxing, vice-ministre de la Construction, a rappelé le 26 février dernier que chaque année la moitié des immeubles construits sur la planète le sont en Chine.

Or le contexte d'augmentation des prix des matières premières et d'appétit croissant en matière d'énergie a rendu la question des économies d'énergie dans les constructions particulièrement pressante. Le 11<sup>e</sup> plan quinquennal (2006-2011) prévoit d'économiser 120 millions de tonnes de charbon grâce aux immeubles énergétiquement efficaces. L'économie d'énergie dans le bâtiment est donc devenue une priorité en Chine.

Les immeubles énergétiquement efficaces (c'est-à-dire qui limitent le gaspillage d'énergie) ne sont pas une nouveauté. Les pays occidentaux s'y intéressent depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, et surtout depuis les années 1970. En 1977, les États-Unis ont créé un ministère de l'Énergie dont l'une des fonctions principales était l'économie d'énergie dans le bâtiment. L'initiative a été suivie par d'autres, notamment l'Allemagne et la France. L'idée a commencé à trouver des échos en Chine dans le courant des années 1980, mais a d'abord eu du mal à s'imposer auprès de la population. Les autorités n'en ont pas moins adopté des objectifs de rédu-

18. Sur ce sujet, voir Thibaud Voïta, « La population doit évaluer les cadres en matière d'environnement », *China Analysis*, n°17, janvier-février 2008, p. 20-22.



tion de la consommation d'énergie en trois étapes : d'abord - 30, puis - 50, et enfin - 65 %. Le processus a été lancé en 1986 dans le nord<sup>19</sup> du pays. En 1996, les autorités sont ensuite passées à la deuxième étape, lancée dans le Sud cette fois.

Ces initiatives ont, dans un premier temps, rencontré peu de succès. En 2001, selon une enquête du ministère de la Construction, dans les régions du nord de la Chine seulement 5 % des immeubles construits et 2 % de ceux en construction étaient énergétiquement efficaces.

En 2004, une nouvelle enquête, menée sur un échantillon de 3 000 projets dans l'ensemble du pays, parvenait au résultat de 50 % d'immeubles énergétiquement efficaces, mais seulement 20 % pour les chantiers en cours. En 2007, les résultats étaient respectivement passés à plus de 97 et 71%. Et on s'attend à 80 % pour les chantiers débutés en 2008. À noter que les normes chinoises restent moins sévères qu'en Allemagne ou aux États-Unis. Par exemple, dans le Nord, chaque mètre carré ne doit consommer que 12,5 kilos de charbon, soit deux fois plus que ne l'exigent les normes allemandes.

Outre l'application des normes aux nouvelles constructions, il est nécessaire de mettre à jour les bâtiments gros consommateurs d'énergie. Le pays souffre cependant d'un important héritage en matière d'immeubles non énergétiquement efficaces. D'après les experts, que ce soit au nord, au sud ou dans les régions reculées, sept immeubles sur dix ne respectent pas les normes. Si l'on prend l'exemple des normes de chauffage dans le nord de la Chine, les immeubles qui ne les respectent pas représentent une surface de 6,5 milliards de mètres carrés.

L'article cite les habitants d'un immeuble de Pékin mis aux normes ; cette année, ils ont connu un immeuble plus agréable à vivre : « *Avant, les murs de cet immeuble avaient des infiltrations, les fenêtres extérieures étaient cassées, les murs moisissaient.* » Mais toutes les expériences ne sont pas aussi réussies. L'auteur cite une autre réhabilitation d'immeuble, cette fois réalisée par le gouvernement allemand dans le cadre

---

19. L'auteur emploie à plusieurs reprises ces termes de nord et sud, sans préciser les régions auxquelles il se réfère.

d'un programme de développement : malgré les investissements publics, chaque foyer a dû participer au financement des travaux à hauteur de 2 500 yuans. En conséquence, seuls un tiers des foyers pourront dans un premier temps jouir de cette rénovation. Un autre projet allemand, pour la ville de Tangshan (Hebei), a connu une meilleure réussite qui a permis des économies de chauffage, une meilleure isolation sonore et une meilleure imperméabilité.

D'ici 2010, 4 000 kilomètres carrés devraient être mis aux normes à Pékin, ce qui devrait permettre selon les prévisions d'économiser 18 millions de tonnes de charbon. Dans le Nord, il serait possible de diminuer la surface occupée par des immeubles énergétiquement non efficaces jusqu'à un peu plus de 2,5 milliards de mètres carrés, soit une économie annuelle équivalente à 20 millions de tonnes de charbon.

Le principal obstacle à ces rénovations tient à leur coût : de 250 à 300 yuans par mètre carré, soit un besoin total en investissement s'élevant à 700 milliards de yuans. En 2008-2009, les rénovations, financées par des subventions du gouvernement central (à hauteur de 50 yuans par mètre carré environ), des aides des gouvernements locaux et des fonds propres des habitants, ne devraient concerner que 150 millions de mètres carrés.

Autre problème, l'efficacité énergétique dans les bâtiments de l'administration publique, qui constituent des « *trous noirs énergétiques* » (能耗黑洞, *nenghaoheitong*). La surface de ces bâtiments dépasse les 20 000 km<sup>2</sup>, soit seulement 4 % de l'ensemble des constructions du pays. Or parmi eux, seuls 22 % sont énergétiquement efficaces. La consommation annuelle en électricité des bâtiments de l'administration est en moyenne dix fois plus élevée que celle des autres immeubles. L'article cite en exemple l'initiative « Maison-Blanche verte » de Bill Clinton, début 1993, qui permet depuis d'économiser 300 000 dollars chaque année en consommation d'énergie. D'autres institutions américaines telles que les ministères de la Défense ou de l'Environnement ont suivi ce modèle. En Chine, des mesures ont été prises en 2007 dans 24 provinces chinoises pour remédier à ce problème, avec des vérifications. Ces mesures ont été cette année étendues à l'ensemble du pays. Si elles ne sont pas respectées, les tarifs de

l'électricité des contrevenants seront augmentés.

La question des immeubles énergétiquement efficaces reste cependant liée à celle de la tarification du chauffage. Pour beaucoup, sa réforme est le préalable le plus important à la constitution d'immeubles énergétiquement efficaces. Dans le Nord, à l'heure actuelle, les factures de chauffage sont fixées non pas en fonction des quantités consommées mais bien de la surface habitée. Il n'y a donc aucune incitation à diminuer sa consommation. La Banque mondiale a réformé un système de ce type à Varsovie entre 1991 et 1999, ce qui a permis de diminuer de 22 % la consommation en énergie.

Les réformes devraient dans les prochaines années aller dans le sens d'une libéralisation des prix. Mais le chauffage est considéré pour beaucoup comme un bien commun et non marchand. Une réforme de sa tarification pourrait avoir de graves conséquences sociales. En outre, elle nécessiterait des investissements massifs : il faudrait par exemple que chaque foyer puisse régler les températures qu'il désire, ce qui nécessiterait d'importants travaux sur le réseau.

Il apparaît donc que c'est une réforme en profondeur qui est nécessaire : non seulement construction de nouveaux bâtiments aux normes, mais également rénovations. Se posera aussi certainement tôt ou tard la question de la sévérité des normes chinoises dans ce domaine. Enfin, même si cet obstacle n'est pas directement abordé dans l'article, l'efficacité énergétique ne fera pas l'économie d'un changement général des habitudes.

**Tableau 3.** Objectifs de réduction de la consommation de charbon du 11<sup>e</sup> plan quinquennal.

Source : Caijing, d'après le ministère de la Construction.

Projet	Quantité économisée (en millions de tonnes)
Nouveaux bâtiments	70
Rénovation des anciens bâtiments	18
Rénovation des bâtiments de l'administration	12
Éclairage « vert »	10
Énergies renouvelables	10

## AFFAIRES DIPLOMATIQUES ET STRATÉGIQUES

Plutôt que commenter l'actualité diplomatique immédiate, *China Analysis* revient sur les tendances de fond de la réflexion stratégique chinoise sur l'évolution du système international et de son environnement régional. Ce numéro témoigne de l'intensité avec laquelle les universitaires chinois s'interrogent sur la structure des relations internationales, et sur la configuration nouvelle qu'ils voient poindre à l'horizon : un ordre mieux calqué sur les intérêts de puissance du régime. Parmi ces projections dans l'avenir, la fiction d'un monde régulé conjointement par les États-Unis et la Chine, placés au sommet d'une structure dominant le monde en le rendant plus juste, est révélatrice à bien des égards d'une tendance sincère, au-delà des discours diplomatiques bien rôdés, à ne pas souhaiter un monde multipolaire. De manière plus réaliste, la Chine continue à placer des espoirs de réforme en douceur du système international par le truchement des Nations unies. Elle se félicite du style de Ban Ki-moon, que l'on peut trouver effacé mais qu'elle juge pragmatique et efficace. En outre, elle tire un bilan positif de son action au sein de la machine onusienne, un facteur de progrès sur les grands dossiers de la sécurité internationale que sont les questions concernant l'Iran, la Corée du Nord et le Darfour. L'on sent le prestige ressenti dans les milieux internationalistes de Pékin ou Shanghai à l'idée que sur ces questions, c'est l'approche chinoise qui est retenue. Ce numéro est aussi l'occasion de revenir sur les relations avec la Corée du Sud peu après l'entrée en fonction du nouveau président, Lee Myung-bak. La tendance est à un mélange d'optimisme et de circonspection à l'égard d'un chef d'État favorable à un alignement avec Washington et à un apaisement envers Tokyo. La confiance mutuelle qui s'est développée, ces dernières années, entre Pékin et Séoul impressionne. La facilité manifeste avec laquelle la Chine s'accommode de gouvernements très proaméricains à Séoul et Taipei se prolongera-t-elle au-delà des Jeux olympiques ?

### 9. L'ordre international peut-il reposer sur une domination conjointe sino-américaine ?

MATHIEU DUCHÂTEL

D'après :

– Huang He, Zhu Zao, « À propos des possibilités d'une domination conjointe sino-américaine », *Xiandai guoji guanxi*, n° 2, février 2008.

Longtemps, les spécialistes chinois des relations internationales ont suivi la politique de leur gouvernement en appelant à l'avènement d'un nouvel ordre international fondé sur la multipolarité. Or, depuis quelque temps, il paraît évident que le postulat sur lequel reposait cette perspective n'a plus de fondement. Plutôt que voir l'avenir de la Chine comme égale de l'Union européenne, de la Russie, du Japon, du Brésil et de l'Inde, piliers du futur système international multipolaire, ces universitaires commencent à parler de la Chine comme une « *quasi-superpuissance* » ayant déjà dépassé tous les autres États pour approcher la puissance des États-Unis<sup>20</sup>. C'est sur ce postulat que s'appuient Huang He et Zhu Zao pour explo-

rer une nouvelle option pour un futur ordre international : la domination conjointe sino-américaine (中美共主, *zhongmei gongzhu*). La Chine et les États-Unis peuvent-ils se partager de manière harmonieuse et coopérative la domination du système international ?

Sans s'interroger sur la faisabilité de cette configuration, les deux auteurs proposent des évolutions précises pour adapter le concept de « *stabilité hégémonique* ». Ils estiment qu'une régulation du système international par Washington et Pékin se justifie pour le bien du monde. Car sans leadership le système est incapable de distribuer et de conserver les « *biens communs* » dont tous les États du monde ont besoin pour leur bien-être et leur développement : la paix, un environnement monétaire stable, l'ouverture des marchés, mais aussi les biens de première nécessité. Leur réflexion s'oriente autour de la recherche d'une voie moyenne entre les théories du néo-libéralisme et du néo-réalisme. D'une part, ils pensent que l'hégémonie est positive du point de vue des biens communs, mais que la fourniture de ceux-ci ne peut pas faire l'économie d'institutions et de coopération entre États. D'autre part, leur culture stratégique est réaliste, sans aucune ambiguïté ; l'hégémonie à laquelle ils prétendent pour la Chine re-

20. Mathieu Duchâtel, « L'Union européenne doit-elle être prise au sérieux ? », *China Analysis*, n° 17, janvier-février 2008.

pose sur la recherche de la puissance, et ils plaident pour un système international conforme aux intérêts chinois.

L'argument en faveur d'une forme nouvelle de stabilité hégémonique est astucieux : les deux auteurs estiment que les États-Unis, ces dernières années, sont progressivement passés d'une volonté de « *stabilité hégémonique* » (霸权稳定论, *baquan wending lun*) à une tentative de « *stabilité unilatérale* » (单极稳定, *danji wending*). Ce glissement s'est manifesté par un abandon de toutes les vues qui avaient accompagné l'émergence du concept de stabilité hégémonique : fin de l'histoire, fin des guerres mondiales, paix par les échanges, paix démocratique. Il n'est resté des propositions théoriques initiales que la volonté d'une stabilité accrue au moyen d'actions unilatérales, y compris la guerre. En réalité, les deux auteurs critiquent la version néo-réaliste du concept de stabilité hégémonique selon laquelle le système international et ses institutions ne sont défendus par l'hégémon qu'à condition que ce soit dans son propre intérêt, ce qui n'était pas le cas aux yeux de l'administration Bush.

Ils en concluent qu'il existe une incompatibilité entre les moyens unilatéraux et la recherche la stabilité. Car l'hégémonie doit être au service d'un projet bénéfique à l'humanité. Elle doit en outre s'appuyer sur des institutions et des coopérations. Conscients de la fausse route empruntée par l'administration Bush à ses débuts, les États-Unis ont remis au goût du jour la notion de « partage des responsabilités » dans le maintien de l'ordre international. La prise de conscience que l'hégémonie américaine ne pourrait durer sans partenariats a amené Washington à repenser sa politique extérieure. À l'avenir, les initiatives inspirées du néo-libéralisme devraient donc davantage inspirer la diplomatie américaine. La Chine doit saisir cette opportunité.

Car la consolidation, aux côtés des États-Unis, de l'ordre établi, est dans l'intérêt de la Chine. Le système international actuel lui a garanti un espace suffisant pour son développement, et il en a été la condition sine qua non. Le maintien d'un statu quo en l'aménageant de façon plus favorable aux intérêts chinois résulte d'un « *besoin intérieur* » (内在需要, *neizai xuyao*), ou, en

d'autres termes, de l'exigence chinoise d'un monde stable pour mieux s'enrichir – il est intéressant d'observer que les auteurs lancent cet appel à construire un ordre nouveau sous le couvert d'un discours profondément révisionniste. Pour renforcer le système international, la Chine doit dans un premier temps user de moyens rhétoriques ; elle doit mieux promouvoir la notion de « *monde harmonieux* » et construire une « *puissance du discours* » (话语权, *huayu quan*), essentielle dans les relations internationales. Mais ce ne sera pas suffisant.

Car les États-Unis ont la responsabilité de prendre l'initiative sur des problèmes mondiaux – les auteurs citent la régulation du système financier, les maladies contagieuses et le réchauffement climatique – qu'ils ne savent résoudre ni de manière unilatérale ni au moyen des partenariats qu'ils ont déjà mis en place. En outre, du point de vue de la sécurité internationale pensée dans un sens militaire, « *les nouveaux défis des relations internationales ne sauraient être relevés au moyen d'alliances ou de coalitions classiques* ». En effet, en 2020, les « *armes de destruction massive seront plus répandues qu'aujourd'hui* », ce qui limitera la possibilité, pour les États-Unis, d'employer leur puissance militaire de manière unilatérale. Pour renforcer la stabilité internationale, les États-Unis ont besoin d'un autre État capable d'exercer un véritable leadership (主导能力, *zhudao nengli*) sur certains dossiers clefs.

En pratique, les deux Grands ont besoin de construire un mécanisme institutionnel pour cogérer les affaires mondiales. Les facteurs les poussant à avancer dans ce sens sont de l'ordre d'une vision classique de la puissance dans la culture réaliste : une forte incitation à éviter un conflit bilatéral et à stabiliser leurs relations de manière durable, et, surtout, cette alliance serait une manière de conjurer les cycles de montée en puissance et de déclin. Avec une institution bilatérale, la puissance relative des États-Unis et de la Chine par rapport au reste du monde serait consolidée, ce qui éviterait – ou retarderait – , pour chacun des deux États, le déclin qui est tôt ou tard, selon les théories réalistes des cycles de puissance, le lot de toute puissance hégémonique.

Une fois cette structure bilatérale en place, sa priorité serait d'empêcher les comporte-

ments de « *profiteurs* » (搭便车, *da bianche*) de certains États qui jouissent du statu quo sans contribuer à son bon fonctionnement. Pour assurer la juste distribution des biens communs, Washington et Pékin signeraient avec les autres États des accords spécifiant les responsabilités de chacun d'entre eux, afin que soient mieux répartis entre tous les coûts et les bénéfices. Le nouveau système prévoit un rôle important pour les États disposant de capacités spécifiques bénéfiques pour l'humanité. En raison du très grand nombre de « biens communs », différents types d'accords peuvent être envisagés : les États-Unis et la Chine assureraient eux-mêmes la distribution de certains biens, la contribution des autres États à la production ou la garantie d'accès aux biens communs pourraient être de diverses natures (capital, ressources humaines, savoir-faire, investissement dans les infrastructures).

Pour réunir le capital nécessaire à l'organisation de ce nouveau système de distribution et de garantie des biens communs de l'humanité, les deux auteurs proposent d'utiliser simultanément trois méthodes : outre l'application de la taxe Tobin et la réorientation de l'aide au développement des pays les plus riches à cette cause, ils prévoient un rôle spécifique pour la nouvelle institution sino-américaine qu'ils appellent de leurs vœux. Il s'agirait de persuader les États d'adopter des comportements favorables à la production de biens pour l'ensemble de la communauté internationale. Les auteurs donnent un exemple : persuader les États signant des accords commerciaux bilatéraux d'y ajouter des clauses allant dans le sens de la protection de l'environnement, par exemple en interdisant la vente de certains engrais malgré le lobbying des entreprises agricoles. Pour rester dans la théorie des relations internationales, la théorie du réalisme structurel prévoit qu'en cas de tentation hégémonique de la part d'un État ou d'une alliance d'États, une coalition d'États se formerait pour la contrebalancer... Une hypothèse que les deux auteurs n'envisagent pourtant pas.

## 10. L'ONU de Ban-Ki Moon, un tournant positif pour Pékin

MICHAL MEIDAN

D'après :

– Wu Miaofa, « Bilan d'un an de Ban Ki-Moon et importance du rôle de la Chine à l'ONU », *Guoji wenti yanjiu*, n° 2, 2008, p. 32-36.

L'ONU est-elle enfin devenue un outil puissant sur le plan international ? Peu de temps après l'opposition chinoise aux réformes proposées par Kofi Annan, le changement de ton à l'égard de l'ONU de Ban Ki-Moon est frappant. Un an après l'arrivée du secrétaire général sud-coréen à la tête de l'Organisation des Nations unies, l'analyste du centre de recherche affilié au Ministère des affaires étrangères chinois dresse un bilan très positif des réformes de l'organisation ainsi que de son action internationale. Cette analyse éclaire deux points : la satisfaction chinoise de voir que l'ONU retrouve une fonction centrale dans la gestion des affaires internationales ; la légitimité que cela procure à une action chinoise au sein de cette institution. Même si la question de savoir si ces réformes ont contribué à la puissance et à la crédibilité de l'ONU sur le plan international n'est pas abordée, sa nouvelle configuration permet à la Chine d'y participer plus facilement. Toutefois, Wu Miaofa présente les choses différemment. Selon son analyse, cette nouvelle crédibilité de l'ONU tient à la fois à la personne de Ban Ki-Moon et au rôle constructif qu'y joue la Chine.

Il relève plusieurs points positifs de l'action de Ban Ki-Moon depuis décembre 2006. En premier lieu, en termes de réforme institutionnelle, il loue la plus grande mobilité des employés de l'ONU – et la façon non conflictuelle de M. Ban de gérer les désaccords internes – ; une meilleure représentation des pays en développement parmi le personnel de l'organisation<sup>21</sup> ; l'assainissement et la transparence des questions financières ; la réforme des opérations de maintien de la paix et la création du Conseil des droits de l'homme. Ensuite, Wu Miaofa fait l'éloge de la gestion par M. Ban de plusieurs dossiers épineux : son refus d'examiner la demande d'adhésion présentée par Taïwan, conformément au principe d'une seule Chine ;

21. Pour les chiffres et une comparaison entre la Chine et l'Inde, voir Andrew S. Cooper, Thomas Fues, « Do the Asian Drivers Pull their Diplomatic Weight ? China, India, and the United Nations », *World Development*, Vol. 36, n° 2, p. 293-307, 2008.

sa gestion des questions du Darfour et du Myanmar par le biais de pressions diplomatiques et de négociations, dossiers sur lesquels il a fait preuve d'une « véritable connaissance des situations » contrairement à ce qu'affirmaient les médias occidentaux et leurs « spéculations malveillantes ». La question iranienne a également pu être maintenue dans un « cadre gérable » grâce à l'évitement de l'action militaire. Ban Ki-Moon a, par ailleurs, promu les efforts de paix au Moyen-Orient, notamment en soutenant la conférence d'Annapolis. Enfin, sur la question de la lutte mondiale contre le changement climatique, le rôle de Ban Ki-Moon a été fondamental grâce à l'organisation de la conférence de Bali en décembre 2007.

Il faut noter que Wu attribue une évaluation positive aux points sur lesquels il estime que les intérêts des pays en développement ont été sauvegardés (changement climatique), ou lorsque la position occidentale a été affaiblie (Darfour, réforme du Conseil des droits de l'homme). En somme, si la réforme de l'ONU devrait permettre une meilleure représentation des pays en développement (voire la protection de leurs intérêts, même si, implicitement, celle-ci se ferait au détriment des pays développés sur certains dossiers), en filigrane, le cadre d'analyse reste l'État-nation : l'objectif reste la protection de la souveraineté et la sauvegarde des intérêts stratégiques nationaux. Les acquis présentés ci-dessus, poursuit Wu, ont également été rendus possibles par une conjoncture internationale favorable : la bonne volonté des pays en développement ; une convergence d'intérêts entre pays développés et pays en développement ainsi qu'entre les cinq membres permanents au Conseil de sécurité ; enfin, le regain d'intérêt des États-Unis pour l'ONU. Si Wu affirme que les États-Unis ne participent à l'ONU qu'à des fins utilitaristes, le borbier irakien et la complexité des dossiers internationaux – qui ont révélé « l'échec du "Bushisme" » – ont obligé les États-Unis à évoluer pour passer d'une approche « unilatérale à un multilatéralisme sous l'égide des américains ».

La Chine est-elle aussi importante que les États-Unis pour revigorer l'ONU ? Aucune réponse n'est donnée dans cet article, mais dans la deuxième partie, qui expose l'importance de la Chine et son rôle constructif, l'auteur semble attacher une importance comparable aux attitudes chinoise et américaine pour le succès des actions onusiennes. Il passe ensuite en revue la participation positive de la Chine sur un éventail de dossiers, qui

vont de l'augmentation du nombre de soldats chinois participant aux opérations de maintien de la paix à sa contribution à la redéfinition de la notion des « droits de l'homme ». La Chine contribue activement à la lutte contre le changement climatique, estime par ailleurs Wu Miaofa, selon qui ce phénomène serait à l'origine de la « crise humanitaire » au Darfour. Sur ce dossier comme sur d'autres le rôle de Pékin a été fondamental, car non seulement les efforts de médiation entrepris par le président Hu Jintao ont réussi à faire accepter par le gouvernement soudanais la présence de troupes africaines et internationales, mais de plus la Chine a « contribué à exposer la véritable situation ». L'activité de Liu Guijin, représentant spécial de la Chine pour le Darfour, a été essentielle et a permis de rectifier l'image erronée donnée par les médias occidentaux à la fois de la situation et du rôle du gouvernement chinois. La médiation chinoise sur la question nord-coréenne<sup>22</sup> est également exemplaire, en ce sens qu'elle indique ce que devrait être l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Iran : poursuite de négociations et refus de recourir à l'option militaire<sup>23</sup>. L'auteur dresse ainsi une liste de dossiers à propos desquels la contribution chinoise a été positive et bien accueillie par la communauté internationale. Il n'entre toutefois pas en détail dans l'examen des motifs de l'évolution de la position chinoise, ni dans la complexité diplomatique que ces dossiers peuvent représenter pour Pékin. Il ne propose pas non plus d'évaluation critique de la réussite plus ou moins aboutie de l'ONU, sur ces dossiers, dans sa recherche d'un consensus international et dans la mise en œuvre d'une action coordonnée. Enfin, la réforme du Conseil de sécurité – un élément essentiel de la réforme de l'ONU de Kofi Annan – est passée sous silence.

Cette énumération de louanges pour les acquis de Ban Ki-Moon et de la Chine offre-t-elle un aperçu de ce qui pourrait constituer la vision chinoise d'un ordre international démocratique, ou reflète-t-elle tout simplement la volonté de consolider une institution qui reste peu contraignante pour la Chine ?

---

22. Voir François Godement, « Ce que la Chine chuchote à propos de la Corée du Nord », *China Analysis - Les Nouvelles de Chine*, n° 9, oct. 2006, p. 16-18.

23. Pour une analyse de l'évolution de la position chinoise à l'égard des « États parias », voir Stephanie Kleine-Ahlbrandt, Andrew Small, « China's New Dictatorship Diplomacy : Is Beijing Parting With Pariahs ? », *Foreign Affairs*, Vol. 87, n° 1, janvier-février 2008.

## 11. Les droits de propriété intellectuelle et les intérêts chinois

VALÉRIE DEMEURE-VALLÉE

D'après :

– He Hua, « Discussions sur le régime de protection internationale des droits de propriété intellectuelle et de la façon dont y répond la Chine », *Guoji wenti yanjiu*, 1<sup>er</sup> trimestre 2008.

La propriété intellectuelle, thème qui est au cœur des relations économiques internationales, est devenue un sujet de tension à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) entre la Chine, les États-Unis et l'Union européenne (UE). Dans son article, He Hua, professeur à l'université de droit, de sciences politiques et de finance de Zhongnan, dénonce les imperfections du système international de protection des droits de propriété intellectuelle, qui est régi par l'accord de l'OMC sur les aspects de droits de propriété intellectuelle en matière de commerce<sup>24</sup> (ADPIC). En tant que membre de l'OMC depuis le 11 décembre 2001, la Chine a modifié son cadre juridique en matière de propriété intellectuelle pour le rendre conforme aux standards internationaux, et en particulier à l'accord sur les ADPIC<sup>25</sup>. Elle a ainsi élargi les champs d'application de ses lois sur la propriété industrielle et les droits d'auteur et renforcé les prérogatives des titulaires de brevets (loi du 25 août 2000), de marques et de droits

d'auteur (loi du 27 octobre 2001). Or d'après He Hua, qui se fait le porte-parole de la majorité des Chinois concernés par les questions de propriété intellectuelle, l'accord de l'OMC sur les ADPIC constitue un arsenal juridique imparfait, qui va souvent à l'encontre des intérêts de la Chine. La recherche d'un meilleur équilibre entre le système international de protection de la propriété intellectuelle, le droit interne chinois et les intérêts nationaux du pays constitue donc un véritable défi pour Pékin.

Selon He Hua, la législation internationale en vigueur ignore trois aspects qui mériteraient d'être pris en considération. Il reprend d'abord la plainte connue de la Chine sur la domination injuste de l'Occident qui se reflète dans un ordre international construit par les plus puissants. Ainsi, les standards de protection des droits de propriété intellectuelle (DPI) requis par l'accord sur les ADPIC sont autant de contraintes, imposées par les pays développés, qui entravent le « *développement économique, social et technologique des pays moyennement développés* » comme la Chine. Ce système les place dans une position d'infériorité vis-à-vis des pays développés, en particulier pour les transferts de technologie. L'auteur déplore également les contradictions entre la protection des intérêts économiques des détenteurs de DPI et les droits humains fondamentaux, comme le droit à la santé ou le droit au développement que défendent les institutions onusiennes. Enfin, He Hua critique le fait que l'innovation et l'originalité soient les seuls critères pris en considération dans le système actuel de protection internationale des DPI, qui n'accorde aucune protection aux richesses culturelles et aux savoirs traditionnels. Dès lors, les intérêts chinois sont lésés, ainsi que ceux de la plupart des pays en développement. Pour remédier à ce problème, He Hua propose une série de recommandations pour que la Chine améliore son système de protection de la propriété intellectuelle sans pour cela nuire à ses intérêts. Il estime, par exemple, que pour ne pas entraver son développement la Chine devrait appliquer les standards de protection minimaux requis par l'accord sur les ADPIC, sans aller au-delà. De plus, il préconise d'améliorer la législation chinoise en instaurant une loi antimonopole pour prévenir certains comportements abusifs de détenteurs de DPI qui, en faisant

24. Négocié au cours du cycle de l'Uruguay (Uruguay Round, 1986-1994) de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (General Agreement on Tariffs and Trade, GATT), cet accord est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1995, date de la création de l'OMC. Il est à ce jour l'accord multilatéral le plus complet en matière de propriété intellectuelle et couvre sept domaines : 1. Les droits d'auteur et droits connexes. 2. Les marques de fabrique ou de commerce. 3. Les indications géographiques. 4. Les dessins et modèles industriels. 5. Les brevets. 6. Les schémas de configuration des circuits intégrés. 7. Les renseignements non divulgués (secrets commerciaux, données résultant d'essais).

25. Cf. deux textes de 2003 sur le site internet de l'Institut de recherche en propriété intellectuelle Henri-Desbois (IRPI) (<http://www.irpi.cci.fr/>) : un rapport de Catherine Druez-Marie, « La Propriété intellectuelle en Chine : les conséquences de l'entrée dans l'OMC » ; et une synthèse sans mention d'auteur intitulée « La Propriété intellectuelle en Chine : pour un renforcement effectif de la législation en faveur des entreprises ».

un usage excessif de leurs droits, instaurent une concurrence déloyale et nuisent à la compétitivité des entreprises chinoises. Enfin, l'auteur suggère d'accorder plus d'importance aux richesses traditionnelles et d'instaurer, au niveau national, un cadre légal pour leur garantir une meilleure protection.

Au niveau international, l'auteur incite la Chine à défendre ses intérêts en participant activement aux négociations multilatérales du prochain cycle de l'OMC sur les DPI, et à faire entendre sa voix pour promouvoir ses « *produits intellectuels* » (知识产品, *zhishi chanpin*) et assouplir le régime de ces droits, en y incluant par exemple certains produits de la médecine traditionnelle. De même, la Chine devrait, selon He, insister pour faire baisser le niveau de protection de produits qu'elle juge excessivement protégés. L'auteur souligne également la nécessité d'une participation chinoise accrue aux travaux législatifs des instances onusiennes et d'une meilleure collaboration avec les ONG pour défendre ses positions.

La position offensive de la Chine sur la question du régime des DPI n'est pas nouvelle. D'une part, malgré un cadre législatif satisfaisant et conforme aux standards internationaux, la protection des droits de propriété intellectuelle en Chine n'est pas assurée. Les entreprises étrangères implantées sur le territoire chinois ont de réelles difficultés pour faire respecter leurs DPI, et les plaintes contre la Chine se multiplient devant l'OMC<sup>26</sup>. De l'autre, la volonté chinoise d'inscrire en priorité sur l'agenda de l'OMC la négociation de nouvelles clauses plus favorables aux pays en développement n'apporte aucune garantie qu'une évolution du régime des DPI favorable aux intérêts chinois permettra d'évoluer, par réciprocité, vers une meilleure application par la Chine sur son territoire de sa propre législation, afin de mieux tenir compte des intérêts des acteurs économiques européens ou américains. Car malgré l'adaptation du système juridique chinois aux normes internationales, le chemin à parcourir est encore long pour

26. La dernière date du 3 mars 2008 : l'Union européenne et les États-Unis ont porté plainte devant l'OMC contre les mesures imposées par Pékin aux agences étrangères d'information financière qui instaurent, selon les plaignants, une situation de concurrence déloyale.

assurer aux investisseurs étrangers une protection équivalente à celle dont ils bénéficient dans les pays développés. En pratique, la Chine devra favoriser une transparence accrue et une meilleure coordination entre ses différentes administrations en charge de l'application des lois. En outre, elle devra rendre les recours ou poursuites judiciaires (pénales et civiles) plus accessibles à ses partenaires étrangers en cas de litiges ou de violation des droits de propriété intellectuelle.

## 12. Lee Myung-bak et les relations sino-coréennes

Mathieu Duchâtel

D'après :

– Li Jun, « Analyse de la politique extérieure de Lee Myung-bak », *Xiandai guoji guanxi*, n° 3, mars 2008, p. 22-26.

Entré en fonction le 25 février dernier, le nouveau président sud-coréen, Lee Myung-bak (Grand National Party), a déjà tourné la page de la politique extérieure menée par les démocrates depuis 1998. Les ajustements prévus sont considérables : renforcement des relations avec les États-Unis comme pierre angulaire de la diplomatie coréenne, apaisement avec le Japon, réciprocité envers la Corée du Nord, et une politique envers la Russie guidée par la demande énergétique de Séoul. Par ailleurs, l'abandon de la recherche, par Séoul, d'un équilibre de ses relations avec Pékin et Washington au profit d'un axe fort américano-coréen semble défavorable à la Chine. Comment évolueront, dans les prochaines années, les relations sino-coréennes, jusqu'à présent en amélioration constante depuis la reconnaissance mutuelle de 1992 ? Li Jun, l'un des principaux experts chinois de la question coréenne, pose cette question en des termes plutôt optimistes : comment amener concrètement le partenariat sino-coréen à un nouveau niveau ?

Li Jun perçoit le nouveau président sud-coréen comme un dirigeant pragmatique, dont la diplomatie est à l'opposé de la ligne idéologique de Kim Dae-jung et Roh Moo-hyun. Les trois traits principaux de son positionnement sont les suivants : une volonté de dépasser la tendance naturelle de la di-



plomatie sud-coréenne à se déployer exclusivement en Asie du Nord-Est et de subordonner les initiatives diplomatiques à la seule recherche de gains économiques ; le projet de refaire de l'alliance américano-coréenne l'axe principal de la politique extérieure de Séoul ; enfin, l'unification de la péninsule comme objectif à long terme de la stratégie nationale du Sud, pour renforcer la position de la Corée entre la Chine et le Japon. La diplomatie de Lee Myung-bak aura pour ligne directrice la recherche d'« *alliance et [de] résultats concrets* » (同盟与实利, *tongmeng yu shili*), par opposition à la politique extérieure de M. Roh, qui recherchait « *équilibre et indépendance* » (均衡与自主, *junheng yu zizhu*).

Le bilan de son prédécesseur Roh Moo-huyn en matière de politique américaine est mitigé. À son actif, une série d'accords historiques : l'accord de libre-échange, qui doit encore être ratifié par les parlements nationaux, l'obtention du commandement des opérations militaires pour l'alliance en cas de conflit sur la péninsule (effectif à partir de 2012), l'envoi de troupes en Irak, et la fermeture et la relocalisation de bases américaines sur le territoire coréen. Mais ce bilan est par ailleurs marqué par une perte de confiance mutuelle entre les deux pays, liée à la recherche par la Corée d'une indépendance stratégique croissante dans ses relations avec la Corée du Nord et à son rapprochement avec Pékin. Or, comme le remarque Li Jun, « *il n'est pas encore temps pour la Corée d'abandonner son alliance avec les États-Unis, les conditions ne sont pas réunies* ». Concrètement, le programme du nouveau président est chargé : négociation d'une nouvelle feuille de route sur l'avenir de l'alliance, institutionnalisation des rencontres « 2 + 2 » (ministres des Affaires étrangères et de la Défense) et d'un sommet annuel entre les deux chefs d'État, développement d'une politique d'armement destinée à donner à la Corée un rôle croissant dans le maintien de la stabilité régionale aux côtés de Washington, ratification de l'accord de libre-échange par le Parlement coréen, entrée de Séoul dans l'Initiative de sécurité contre la prolifération. Sur le plan stratégique, trois initiatives risquent de déplaire à certains en Chine : le renforcement du dialogue trilatéral incluant le Japon, des consultations bilatérales d'une intensité nouvelle avec Washington pour traiter la question

nucléaire nord-coréenne, et des négociations relatives à une participation de Séoul au programme de défense antimissiles nippon-américain. À l'évidence, l'élection de M. Lee redynamise le partenariat avec l'allié américain et le porte à un niveau sans précédent.

L'orientation proaméricaine du nouveau gouvernement coréen aura des effets sur d'autres aspects de sa politique extérieure, et en premier lieu sur son approche de la question nord-coréenne, la dénucléarisation de la péninsule étant une priorité stratégique pour Séoul, qui, sur ce point, s'aligne sur Washington et perçoit les États-Unis comme la clef de la résolution du problème. Moins liée à la priorité américaine de la nouvelle diplomatie coréenne, la volonté d'apaisement envers Tokyo va cependant dans le sens des intérêts de Washington. Séoul a décidé de mettre de côté les questions historiques et les problèmes de souveraineté, considérant que le Japon a déjà présenté des excuses formelles à plusieurs reprises – bien qu'elles soient insuffisantes pour émouvoir la population coréenne –, et réorientera donc sa politique à l'égard du Japon en mettant l'accent sur les valeurs communes qui lient les deux parties au-delà de leurs désaccords.

Enfin, la politique à l'égard de Moscou s'affirme comme une priorité de la diplomatie coréenne. Li Jun note l'intérêt personnel de Lee Myung-bak envers la Russie. Le président sud-coréen souhaite augmenter de manière significative les importations énergétiques coréennes en provenance de Russie, qu'il perçoit comme un partenaire stratégique pour une Corée du Sud pauvre en ressources énergétiques et qui cherche à limiter sa dépendance envers le Moyen-Orient. De plus, Séoul tend à percevoir la Russie comme un État clef pour promouvoir l'ouverture économique de la Corée du Nord. Son parti a mûri un projet de développement conjoint des ressources de la Sibirie orientale associant la Russie et la Corée du Nord ; dès son élection, M. Lee a envoyé un émissaire à Moscou, le chargeant de transmettre à Pyongyang son intérêt pour ce projet.

À propos de la Chine, des rumeurs – démenties par le président lui-même – ont couru au mois de décembre 2007 selon lesquel-

les la stratégie à long terme de Lee Myung-bak serait de bâtir « *une Corée forte pour contrer la Chine* » (强韩抗华, *qianghan kanghua*). S'il est peut-être marqué idéologiquement par la suspicion naturelle des milieux conservateurs coréens envers la Chine – une remarque que Li Jun se refuse à énoncer – il n'en laisse rien paraître. Le mot d'ordre de sa politique chinoise est : « *Amener le partenariat bilatéral à un niveau supérieur.* » Comme le souligne Li Jun, en comparaison avec ses positions envers les États-Unis, le Japon, la Russie et le Nord, sa politique chinoise manque de substance et reste très vague. Il voit à cela trois raisons. Primo, le développement exponentiel, ces dernières années, des relations bilatérales avec le voisin chinois a laissé les politiciens sud-coréens dans l'incapacité d'imaginer de nouvelles pistes pour approfondir ses relations de partenariat avec celui-ci. Le partenariat global est déjà signé, le commerce bilatéral a dépassé 150 milliards de dollars en 2007 ; les états-majors des deux armées ont installé une *hot line* en 2007, et les consultations politiques entre les deux parties ont atteint un niveau sans précédent. Secundo, l'équipe de conseillers de Lee Myung-bak ne comporte aucun spécialiste de la Chine. Tertio, Li Jun finit par admettre que les nouvelles orientations de Séoul envers le Japon et les États-Unis ont placé les Sud-Coréens face à la difficulté de penser un équilibre satisfaisant dans leurs relations avec la Chine, le Japon et les États-Unis. Sur le plan de la politique intérieure, il sera difficile à M. Lee de justifier de nouvelles initiatives envers la Chine tout en prétendant rompre avec la diplomatie de son prédécesseur, qui avait cherché à placer la Corée à équidistance de Washington et de Pékin.

Le défi pour la communauté académique gravitant autour des relations sino-coréennes est donc, selon Li Jun, de « *rester calme* » et de proposer des initiatives concrètes pour consolider le partenariat bilatéral<sup>27</sup>. Un exercice auquel s'emploie Li

---

27. Il est intéressant de noter que Li Jun omet, dans son analyse, d'évoquer les tendances à la dégradation de l'image de la Chine en Corée en raison d'affaires telles que l'espionnage industriel par la Chine de LG Electronics (un préjudice de plus de 1,3 million de dollars selon l'entreprise), de questions liées à la sécurité alimentaire, de l'augmentation des coûts de la main d'œuvre sur le continent chinois et du passage de la loi sur le travail, enfin du refus du gouvernement chinois de

Jun, autour de cinq propositions. Il estime que les relations sino-coréennes n'ont pas besoin d'initiatives symboliques ni de grand projet, mais de la recherche de la continuité ; ainsi, Pékin et Séoul doivent ne jamais perdre de vue l'immensité du chemin parcouru depuis 1992 et l'apprécier à sa juste valeur, quels que soient les développements nouveaux. Il propose une intensification des contacts bilatéraux au niveau des partis politiques (Parti communiste chinois et Grand National Party) mais aussi entre universitaires, avec pour objectif de régler de manière mesurée les différends des deux parties relatifs à certains aspects de leur histoire commune. Sur le plan économique, la Corée doit dépasser ses inquiétudes à propos d'une compétition croissante de concurrents chinois ; Séoul et Pékin doivent fixer la signature d'un accord de libre-échange comme horizon commun. Pour les échanges culturels, les deux capitales doivent saisir l'opportunité d'un nouvel approfondissement de relations déjà très intenses<sup>28</sup>. Enfin, Li Jun se félicite des positions communes et de la communication entre les deux pays sur des sujets tels que la sécurité régionale ou la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. De ces propositions se dégage une tendance claire : plus qu'un approfondissement rapide des relations bilatérales, la Chine attend du nouveau président sud-coréen qu'il maintienne les tendances positives à l'œuvre dans ces relations. Elle semble prête, pour atteindre cet objectif, à ne pas lui tenir rigueur de ses positions en faveur d'une amélioration substantielle des relations de Séoul avec Washington et Tokyo.

---

partager ses informations météorologiques avec Séoul malgré le coût important, chaque année au printemps, des dommages dus aux vents de poussière soufflant vers l'est. Enfin, d'après un sondage, la population coréenne est celle qui, en Asie, compatit le plus au sort des Tibétains en Chine. Voir Scott Snyder, « Lee Myung-bak Era : Mixed Picture for China Relations », *Comparative Connections*, Pacific Forum, CSIS, 1<sup>er</sup> trimestre, avril 2008.

28. Les dernières années ont vu la confirmation des tendances à la « fièvre chinoise » au sud de la péninsule coréenne et à la « fièvre coréenne » sur le continent chinois, les deux voisins appréciant leurs productions culturelles réciproques. En 2007, 4,8 millions de Coréens se sont rendu en Chine, où vivent de manière permanente 700 000 de leurs compatriotes. 57 000 Coréens étudient en Chine, où ils constituent 40 % du contingent d'étudiants étrangers ; 33 000 Chinois étudient en Corée, ce qui représente près de 70 % des étudiants étrangers.

## TAÏWAN

*Il s'agit bien de la fin d'une époque : dès le mois de juillet, des vols charters relieront directement les grandes villes chinoises à Taipei, Taichung et Kaohsiung. Chaque week-end dans un premier temps, puis chaque jour. Une mesure symbolique qui en dit long sur la redistribution des cartes dans le détroit de Formose. La victoire de Ma Ying-jeou à l'élection présidentielle du 22 mars dernier offre une réelle chance de détente, mais les autorités des deux rives sauront-elles la saisir ? Derrière la main tendue de Ma Ying-jeou se cache en effet une condition inacceptable à moyen terme pour Pékin : mettre de côté les différends politiques pour gérer les interactions économiques, ce qui revient, en d'autres termes, à accepter tacitement la notion d'une souveraineté taïwanaise. Entre les deux rives, le modus vivendi est donc fragile, susceptible de s'effriter à tout moment dès que la Chine exprimera d'autres exigences. Ce n'est souhaitable ni pour l'économie de Taïwan ni pour sa cohésion sociale. Car la victoire de Ma Ying-jeou offre à Taïwan une chance de dépasser ses divisions à propos de son identité nationale, et de recentrer le débat d'idées sur l'efficacité des politiques publiques. Et la Chine ne peut espérer meilleur interlocuteur qu'un gouvernement capable de réunir sa population autour d'un projet d'intégration économique croissant avec le Continent. Toute division de la société taïwanaise sur la pertinence de ce projet ne fera que retarder, voire empêcher sa mise en œuvre. Reste à espérer, du point de vue de Taïwan, que l'échange de bons procédés entre Hu Jintao et Vincent Siew à Bo'ao n'est pas uniquement motivé par la seule nécessité d'une certaine stabilité avant les Jeux olympiques et par le contexte des troubles autour de la question tibétaine, mais bien par une vision stratégique consensuelle à Pékin*

### 13. Les raisons du succès de Ma Ying-jeou

HUBERT KILIAN

D'après :

– Huang Hui-hsiung, « Éloigner les mauvais esprits et consolider la démocratie taïwanaise » *Lienhebao - United Daily News*, 24 mars 2008, page éditoriale.

– Wu Yu-shan, « Adieu à l'ombre de la politique ethnique » *Zhongguo shibao*, 23 mars 2008, page éditoriale.

Ma Ying-jeou, le candidat du Kuomintang (KMT), a remporté la quatrième élection au suffrage universel direct de la république de Chine à Taïwan<sup>29</sup> avec une marge historique : 58,4 % des voix, contre 41,6 % au candidat malheureux du Parti démocrate progressiste (DPP), Hsieh Chang-ting<sup>30</sup>.

29. La douzième depuis la fondation de la république de Chine en 1911.

30. Les deux candidats du Kuomintang, Ma Ying-jeou et Vincent Siew, ont recueilli au total 7 658 724 voix, soit 58,45 % des suffrages, tandis que Frank Hsieh et Su Tseng-chang, pour le Parti démocrate progressiste (DPP), obtenaient 5 445 239 voix, soit 41,55 % des suffrages. 2,2 millions de voix séparent Ma Ying-jeou de Hsieh Chang-ting. 13 221 609 électeurs se sont rendus dans les 14 401 bureaux de vote ; le taux de participation s'est élevé à 76,33 %, en diminution de 4 points par rapport à celui de la présidentielle de 2004 (80,29 %).

L'invalidation des deux référendums qui étaient organisés en même temps que ce scrutin et ont été à l'origine de tensions avec les États-Unis et la Chine<sup>31</sup> a à peine été mentionnée par la presse locale<sup>32</sup>.

L'ampleur de la victoire de M. Ma, le président le mieux élu de l'histoire insulaire<sup>33</sup>, n'a pas laissé de place aux interprétations divergentes. Les milieux universitaires comme

---

Source : « Decisive Victory for Ma Ying-jeou », *Taipei Times*, 23 mars 2008.

31. Mathieu Duchâtel, « Implications stratégiques et électorales des projets de référendum d'adhésion à l'ONU », *China Analysis*, n° 15, septembre-octobre 2007.

32. La première question soumise à référendum et proposée par le DPP portait sur l'entrée de Taïwan à l'ONU sous cette appellation. La seconde, objet du deuxième scrutin référendaire, posait la question du « retour » de la république de Chine au sein de l'ONU. Selon la loi référendaire, un tel scrutin est déclaré valide lorsque plus de 50 % des électeurs se prononcent. Or seuls 36 % d'électeurs, pour chacune de ces consultations, se sont prononcés. Ils ont cependant été unanimes, puisque sur les 6 201 677 électeurs qui ont voté au premier référendum, 5 529 230, soit 94,1 % des votants, ont répondu « oui », tandis que pour le second référendum, sur un total de 6 187 118 suffrages exprimés, 4 962 309 électeurs se sont prononcés pour, soit 87,27 % des votants.

33. Il a réalisé un meilleur score que Lee Teng-hui en 1996. Ce dernier, principal artisan de la démocratisation et du recentrage du régime de la république de Chine à Taïwan, avait été triomphalement élu avec 54 % des voix, sur fond de gesticulations militaires chinoises.

la presse s'entendent sur les facteurs qui expliquent cette élection et sur sa valeur du point de vue de la consolidation démocratique de Taïwan. Contrairement au président Chen en 2004, qui avait été élu sur un programme radical, Ma Ying-jeou a construit sa victoire sur une captation de l'électorat centriste. Parmi ses atouts décisifs, il faut noter son charisme et une stratégie électorale habile permettant de sortir de la dichotomie identitaire favorable au DPP. Il a également bénéficié d'un vote de rejet dirigé contre le bilan du président sortant Chen Shui-bian (empêché par les règles constitutionnelles de se présenter une troisième fois) et, par extension, contre son parti. Selon Huang Hui-hsiung, ancien député du DPP, l'échec personnel du président Chen Shui-bian explique l'ampleur de la défaite du parti. Sa pratique du pouvoir autoritaire et maladroite avait été sanctionnée dès les élections locales de 2005<sup>34</sup>. Par la suite, les affaires de corruption ont amplifié son rejet par les électeurs, rejet qui s'était déjà manifesté lors des élections législatives de janvier dernier<sup>35</sup> et s'est confirmé à l'occasion de ce scrutin.

Huang Hui-hsiung et Wu Yu-shan s'accordent pour prendre en considération, parmi les raisons de cette victoire, la personnalité de M. Ma et son image politique : son effort d'identification à l'histoire de Taïwan et à ses valeurs lui ont permis de devenir le premier président élu au suffrage universel d'origine « continentale » (par opposition aux Taïwanais présents sur l'île avant l'arrivée de Tchang Kai-chek). Son voyage dans le Sud<sup>36</sup> (qu'il a baptisé « *long stay* ») et sa manière d'aller chercher ce qui fait la valeur intrinsèque des traditions taïwanaises en font un exemple unique au sein du KMT. Il a ainsi réussi à créer un courant majoritaire en phase avec la société taïwanaise et à se faire accepter malgré l'image du KMT, à qui beaucoup reprochent ses pratiques anciennes de corruption et d'autoritarisme.

L'analyse que Wu Yu-shan fait ensuite de la stratégie électorale de Hsieh Chang-ting vient également confirmer l'importance des

qualités propres de M. Ma pour expliquer sa victoire. Son rival Hsieh Chang-ting a tenté, dans un premier temps, de s'éloigner des thématiques relatives à l'identité nationale, avant de faire volte-face. Persuadé que le DPP avait déjà été puni lors des élections législatives de janvier dernier, il n'a cessé d'appeler à l'équilibre entre le législatif et l'exécutif en brandissant le spectre d'une érosion démocratique. Dans cette perspective, il a multiplié les attaques contre Ma Ying-jeou et sa famille : leur moralité, leur identité nationale, leur attachement à Taïwan... Or, plus ces attaques étaient nombreuses, plus elles offraient d'occasions au candidat du KMT de clarifier ses positions, d'affirmer son identification à Taïwan et d'afficher son image d'intégrité et son respect des valeurs démocratiques, affaiblissant d'autant la portée du message de ses adversaires.

Sur le plan du comportement des électeurs, Wu Yu-shan constate que la victoire de Ma Ying-jeou semble sonner la fin du « vote ethnique » et redonner la voix à l'électorat flottant du centre. Sûr du vote acquis des franges les plus conservatrices de son électorat, Ma a pu opérer le déplacement vers le centre en réussissant à faire porter au DPP plutôt qu'aux « Chinois » ou aux « continentaux » la responsabilité des difficultés de Taïwan. Il a ainsi évité de tomber dans le piège tendu par le DPP autour de la question identitaire. En conséquence, la campagne du DPP a glissé vers des thèmes nouveaux, de la question de l'identité nationale à celle de la fidélité de M. Ma à Taïwan, et de la « dé-Tchang-kai-chekisation » au débat sur l'ouverture économique à la Chine et son coût. L'ajustement centriste de la campagne de M. Hsieh n'a pourtant pas été suffisant pour rattraper son retard.

En se prononçant avant tout sur des critères de performance des partis politiques et en privilégiant les questions économiques<sup>37</sup>, les électeurs ont mis un coup d'arrêt au phénomène de politisation de l'identité nationale, si défavorable à un débat rationnel. Dès lors, cette deuxième alternance à la tête de l'État apparaît comme une étape particulièrement importante dans l'émergence et la consolidation d'une culture démocratique à Taïwan.

---

34. Mathieu Duchâtel, « Après les élections : le PDP retournera-t-il au centre ? » *Les Nouvelles de Chine*, n° 22-23, décembre 2004 - janvier 2005.

35. Hubert Kilian, « Les législatives, premier tour de la présidentielle ? », *China Analysis*, n° 17, janvier-février 2008.

36. « Ma Visiting DPP Areas in Second "Long Stay" », *Taipei Times*, 7 août 2007.

---

37. Mathieu Duchâtel, « Le programme économique des candidats à la présidentielle », *China Analysis*, n° 17, janvier-février 2008.

## 14. La reprise du dialogue entre les deux rives : opportunité, risques, limites

MATHIEU DUCHÂTEL

D'après :

– Chang Wu-yue, « Comment parler avec l'autre rive ? Il faut d'abord un consensus interne avec le camp vert<sup>38</sup> », *Lienhebao*, 23 mars 2008.

– Lin Cho-shui, « Une seule Chine... Est-il vraiment possible d'en avoir des interprétations différentes ? », *Lienhebao*, 31 mars 2008.

Tout porte à croire que Pékin acceptera, au moins provisoirement, le *modus vivendi* qui lui est proposé par le président Ma Ying-jeou : une gestion technique des relations entre les deux rives, moins politisée, et mettant en avant des « jeux à sommes positives » sur le plan économique. Pékin n'exige du gouvernement taïwanais que la reconnaissance du « consensus de 1992<sup>39</sup> ». Ma Ying-jeou veut dresser un cadre d'interaction pacifique avec la Chine sans céder de terrain sur la souveraineté de Taïwan. Son ouverture envers Pékin s'inspire de la politique menée par Taipei au début des années 1990<sup>40</sup>. Au prix d'un engagement formel à ne pas refuser l'unification à condition que la Chine se transforme en démocratie, Taipei avait pu négocier certains accords techni-

38. Cette dénomination désignait l'alliance des partis pro-indépendance, aujourd'hui représentée par le seul Parti démocrate progressiste (DPP).

39. Su Chi, qui a concédé en 2006 avoir inventé la formule de « *consensus de 1992* » pour désigner les négociations menées à Hong Kong en octobre 1992, définit le consensus de la manière suivante : 1. Quant au principe d'une Chine, chaque partie peut en donner oralement sa propre interprétation. 2. Pour comprendre la définition d'une seule Chine selon Taipei, se référer à la résolution sur le « *sens d'une seule Chine* » publiée par le Conseil pour l'unification nationale le 1<sup>er</sup> août 1992 (alors que Ma Ying-jeou veut se référer à la Constitution). 3. Pour le Parti communiste, les autorités des deux rives soutiennent le principe d'une seule Chine, mais acceptent de ne pas discuter de sa signification lors de leurs consultations sur des dossiers techniques. Source : Su Chi, Cheng An-kuo, « *Yige Zhongguo, gezi biaoshu, gongshi de shishi* » (« Une Chine, plusieurs interprétations, la vérité historique du consensus »), *National Policy Foundation*, Taipei, édition révisée, septembre 2006.

40. Ma Ying-jeou, « *A SMART Strategy for National Security* », discours prononcé à Taïwan devant l'Association for promotion of national security, le 26 février 2006. Source : KMT News Network.

ques par l'intermédiaire de « pourparlers officiellement non officiels » que le nouveau pouvoir veut réactiver<sup>41</sup>. Mais pour combien de temps ? Les universitaires et politiciens s'exprimant dans la presse taïwanaise montrent bien que la Chine se prépare à un assouplissement tactique, et non stratégique. La durabilité de ce *modus vivendi* devient donc la question essentielle pour l'avenir des relations entre les deux rives.

Chang Wu-yue note que Ma Ying-jeou dispose d'un mandat pour négocier des avantages économiques avec la Chine, mais qu'il doit consolider le consensus interne à Taïwan pour conserver l'espace politique nécessaire à la conduite des négociations. Or le consensus de 1992 repose sur une construction fragile. En effet, son seul fondement juridique, du côté taïwanais, consiste en une directive adoptée en août 1992 par le Conseil pour l'unification nationale, le seul texte qui emploie la formulation d'« *une Chine, plusieurs interprétations* » (一個中國各自表述, *yige Zhongguo gezi biaoshu*). Mais lors de son second mandat, Chen Shui-bian s'est violemment attaqué au Conseil pour l'unification nationale, et a tenté de l'abolir en le présentant comme une survivance de la période autoritaire. Politiquement, le réactiver ne constitue pas une option viable. En conséquence, du côté taïwanais, la reprise du dialogue doit reposer sur un nouveau document, susceptible de fédérer l'ensemble de la population et des forces politiques. Chang Wu-yue propose la mise en place d'un nouveau comité, ouvert à l'opposition, et d'un texte cadre : des « *directives pour la croissance pacifique des relations entre les deux rives* » (兩岸關係和平發展綱領, *liang'an guanxi heping fazhan gangling*).

Selon Chang Wu-yue, la réussite des négociations techniques repose sur un facteur conjoncturel : il s'agira, pour Pékin et Taipei,

41. Les « négociations officiellement non officielles » sont menées par des associations pilotées par les gouvernements des deux parties. À Taïwan, il s'agit de la Fondation pour les échanges entre les deux rives (SEF), en Chine de l'Association pour les relations de part et d'autre du détroit (ARATS). Ma Ying-jeou a annoncé vouloir reprendre ce modèle. S'il est désormais certain que la SEF retrouvera une position clef dans l'architecture de la politique continentale de Taïwan, il est encore impossible de lever l'incertitude sur la nature de son futur interlocuteur en Chine : l'ARATS, ou d'autres structures.

de choisir des moments opportuns sur leurs agendas respectifs. À l'évidence, la Chine voit comme une priorité la mise en place de liaisons aériennes directes avec l'île de Taïwan et l'invention d'une formule pour y permettre le tourisme de ses ressortissants. Du côté taïwanais, l'ouverture reposera également sur un certain nombre de mesures unilatérales : la levée du quota limitant l'investissement des entreprises taïwanaises en Chine, l'autorisation aux firmes financières de développer leurs activités sur le continent, l'ouverture de certains secteurs de l'économie taïwanaise à l'investissement chinois, et l'invitation de journalistes chinois à couvrir l'actualité taïwanaise.

Pourtant, Chang Wu-yue reste prudent sur les avancées concrètes des relations entre les deux rives. Selon lui, il n'y aura pas d'avancée majeure pendant le mandat de Ma Ying-jeou, car les deux parties ne pourront éviter longtemps la question du statut de l'île. Même dans le cadre du dialogue « officiellement non officiel », la signature de documents bilatéraux se heurtera très probablement au problème ultrasensible des justes dénominations de Taïwan et de la Chine. En effet, chaque négociation peut être vue comme un « *prolongement de la question de la souveraineté* ». Au cours des négociations entre la Fondation pour les échanges entre les deux rives (Straits Exchange Foundation, SEF) et l'Association pour les relations de part et d'autre du détroit (Association for Relations Across the Taiwan Strait, ARATS), la partie chinoise ne manquera pas d'insérer des formules susceptibles d'être interprétées comme un abandon par Taïwan de sa revendication souverainiste. De même, la SEF tentera d'imposer une formulation qui, si elle était acceptée par la Chine, reviendrait à reconnaître la souveraineté taïwanaise. Dès lors, le modèle de « *mutual non-denial* » (« non-déni mutuel ») proposé par Ma Ying-jeou n'est pas tenable sur le long terme<sup>42</sup>.

Car la détente sino-taïwanaise repose sur un non-dit chinois : utiliser le consensus de 1992 sans le définir, et sans reconnaître officiellement « *une Chine, plusieurs interprétations* ». Lin Cho-shui, ex-député

---

42. Le « *mutual non-denial* » consiste à éviter toute formulation remettant en question le caractère souverain de la république de Chine à Taïwan, pas plus que le principe d'une Chine tel que Pékin le définit.

du Parti démocrate progressiste (DPP) et théoricien du mouvement indépendantiste, montre que la reprise du dialogue sur la base du consensus de 1992 constitue une fausse concession de la part de la Chine. Il compare la manière dont Pékin traite la souveraineté de la république de Chine avec le droit pénal, qui, selon les États, peut limiter la liberté de conscience (dans les pires régimes totalitaires), la liberté d'expression et la liberté d'action politique. Si Taipei se contente d'affirmer sa liberté d'action sur le plan intérieur, la Chine ne peut que prendre son mal en patience, dans un mélange de silence et, sur le fond, de compréhension du point de vue taïwanais. En revanche, « *une Chine, plusieurs interprétations* » n'engage la Chine à rien sur la scène internationale. Malgré le « consensus », Taipei ne peut pas exprimer librement à des États tiers son interprétation de « *la nature d'une seule Chine* » sans provoquer une contre-offensive rhétorique de la Chine. De même, malgré le souhait du Kuomintang (KMT) maintes fois exprimé à ses interlocuteurs chinois, la Chine n'est pas tenue par le consensus de 1992 de cesser de faire obstruction à l'espace diplomatique de Taïwan.

Si Ma Ying-jeou n'obtient de Pékin que le droit – qu'il possède déjà – de déclarer à ses électeurs que Taïwan est un État souverain, autant dire qu'il n'aura rien obtenu. En outre, la Chine peut sortir à tout moment de son silence et briser le cercle vertueux du jeu à sommes positives. Il lui suffirait d'énoncer une définition du contenu du consensus de 1992 inacceptable pour les Taïwanais pour diviser de nouveau la population et la classe politique de l'île et mettre Ma Ying-jeou en difficulté. Dans ces conditions, malgré l'occasion que représente, pour la détente, la nouvelle alternance à Taïwan, il faut s'attendre à un *modus vivendi* fragile, réversible à tout moment, et limité au progrès de certains dossiers économiques. Dans le domaine du possible, les négociateurs des deux rives pourront conclure des accords relatifs à la lutte commune contre la criminalité ou à la régulation du commerce bilatéral. En revanche, un accord de paix reste un objectif très éloigné. Tout comme la disparition de tous les obstacles, tant politiques que juridiques, à la mise en œuvre d'un véritable marché commun entre l'île et le continent.

## La presse dans ce numéro

21 世纪经济报道, *21 Shiji jingji baodao*. Quotidien de Canton appartenant au groupe de presse Nanfang, il est considéré depuis sa création au début des années 2000 comme l'un des meilleurs journaux de la presse économique chinoise. Suite à des pressions politiques, il aurait cependant quelque peu perdu de son indépendance.

财经, *Caijing*. Revue économique bimensuelle basée à Pékin, *Caijing* adopte des positions libérales sur les grandes questions d'actualité économique et financière.

国际问题研究, *Guoji wenti yanjiu*. Revue académique bimestrielle du Chinese Institute for International Studies (CIIS), qui dépend du ministère des Affaires étrangères et publie des articles de fond sur les questions internationales et la politique extérieure chinoise.

环球时报, *Huanqiu shibao - Global Times*. Ce quotidien publié à Pékin appartient au même groupe de presse que *Le Quotidien du peuple* ; bien informé sur les questions internationales, il propose des analyses originales.

经济观察报, *Jingji guan cha bao*. Hebdomadaire économique de référence, publié à Pékin, qui accueille dans ses colonnes la plupart des économistes chinois pour des analyses de fond.

聯合報, *Lienhebao - United Daily*. Fondé en 1951, il est l'un des quatre plus grands quotidiens de Taïwan par son tirage et affiche des positions pro-Kuomintang dans une langue élégante et parfois recherchée.

明報, *Mingpao*. Mensuel de Hong Kong qui a tendance à perdre sa tradition libérale pour adopter des positions plus nettement pro-gouvernementales.

南方周末, *Nanfang zhoumo*. Hebdomadaire de Canton qui a acquis une grande notoriété dans les années 1990 en dénonçant des scandales de corruption. Malgré une certaine reprise en main de la part des autorités chinoises, il conserve une assez grande liberté de ton.

求实, *Qiushi*. Revue officielle du Comité central du Parti communiste chinois consacrée aux réformes institutionnelles et légales, mais aussi à l'économie et aux affaires diplomatiques et stratégiques.

现代国际关系, *Xiandai guoji guanxi*. Revue académique mensuelle du Chinese Institute for Contemporary International Relations (CICIR), consacrée aux affaires stratégiques et internationales.

中國時報, *Zhongguo shibao - China Times*. Fondé en 1950, il est l'un des quatre plus grands quotidiens de Taïwan par son tirage. Affichant toujours des positions centristes, mais très critique envers le DPP pendant le second mandat de Chen Shui-bian, il appelle depuis la victoire de Ma Ying-jeou à une réforme en profondeur du DPP.

China Analysis - Les Nouvelles de Chine  
Bulletin électronique bimestriel  
publié par **Asia Centre**  
27, rue Daheisme, 75013 Paris  
[chinaanalysis@centreasia.org](mailto:chinaanalysis@centreasia.org)

### Directeur de la publication

François Godement

### Éditeurs

Mathieu Duchâtel, Michal Meidan

### Responsables éditoriaux

Politique intérieure : Michal Meidan

Économie : Thibaud Voïta

Affaires diplomatiques et stratégiques ;

Taïwan : Mathieu Duchâtel

### Ont contribué à ce numéro :

Valérie Demeure-Vallée,

Hubert Kilian, Pierre Nordmann

### Secrétaire de rédaction

Laurent Kahane

### Diffusion

Rozenn Jouannigot

### Remerciements

Françoise Nicolas, CEFC, Hong Kong